Le Nº 2 Fr. No 232 31 mai 1980 onzième année

la brèche

organe bimensuel de la
Ligue Marxiste Révolutionnaire
section suisse de la IVe Internationale

SECRET BANCAIRE
Barbouzes et Cie
ASSURANCE-CHOMAGE
Non pas contre le chômage, mais contre les chômeurs
BRESIL
Les 41 jours les plus longs

SUEDE : LA FIN D'UN MYTHE

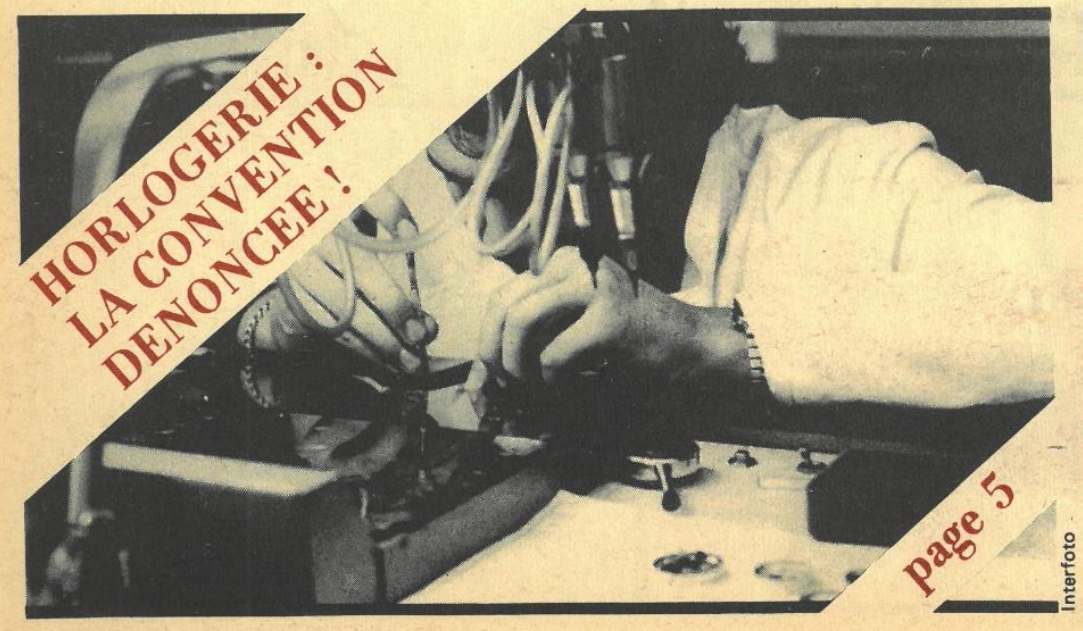

MANIFESTATION NATIONALE POUR LES DROITS EGAUX ENTRE HOMMES ET FEMMES

SAMEDI 7JUIN, BERNE
14 heures, BUNDESPLATZ

sommaire

EDITO
La Suède, un modèle pour la Suisse 3
Elle arrive : la récession généralisée ! 3

SOCIAL
Formation professionnelle : l'initiative genevoise enfin réalisée 4
"100 ans d'action syndicale" : rien à changer ? 4
Lausanne : semaine de solidarité Suisses-Immigrés 4
Horlogerie : la convention dénoncée 5
Hôpital Genève : une femme enceinte licenciée puis réintégrée 5

DOSSIER
Suède : la fin d'un mythe 6 - 7

POLITIQUE
Barbouzes, secret bancaire et bonne conscience suisse S.A. 8
Assurance-chômage : non pas contre le chômage, mais contre les chômeurs 9
Le PdT et la réunion de Paris des PC 9

INTERNATIONAL
AFGHANISTAN : solution négociée ou maintien des troupes soviétiques 10
LE BOYCOTT DES JO : une campagne impérialiste 10
BRESIL : les 41 jours les plus longs 12
PEROU : la droite l'emporte 12
Aspects de MAIAKOVSKI 11

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :
6 mois, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : . . . . . fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : . . . . . fr. 80.-
Outre-mer : . . . . . prendre contact avec nous
abonnement de soutien : . . . . . fr. 100.-

Lausanne. *(préciser le type d'abonnement).*
Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17 CCP 10-25669
Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

LA TELEVISION ET LES REVOLUTIONNAIRES

Lova Golovtchiner, dans un sketch des débuts du cabaret Boulimie, faisait part de son étonnement suite à un débat contradictoire à la TV pour lequel on avait fait appel pour la première fois à des personnes ayant des avis différents ! Ce qui passait pour une boutade est souvent la réalité, illustrée une fois de plus par la Télévision romande dans sa manière d'aborder les révolutionnaires russes à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de deux d'entre eux, Trotsky et Staline.

La LMR, se réclamant programmatiquement de Lénine et de Trotsky et connaissant le stalinisme de près, a proposé à la fin de l'année dernière à la TVR sa collaboration dans le cadre des émissions pouvant être consacrées à cette commémoration. Il nous a été répondu sèchement que Henri Guillemin serait seul autorisé à traiter ce sujet au cours des émissions diffusées ce printemps, 3 volets d'une heure sur Lénine, Staline et Trotsky. Malgré la sympathie que nous avons pour Henri Guillemin, cette manière d'informer ne reflète malgré tout que l'appréciation d'une seule personne, présentant des révolutionnaires marxistes en avouant ne rien comprendre au marxisme, avec une série de lacunes dont nous avons traité partiellement dans le no 229 de la brèche.

Deux personnalités genevoises, Mmes Lise Girardin et Jeanne Hersch, ayant trouvé Henri Guillemin trop complaisant avec Staline et l'ayant déclaré publiquement, la TVR a daigné consacrer une nouvelle émission sur Staline exclusivement, diffusée le 2 mai dernier. La LMR a de nouveau fait des démarches pour y participer, mais a été éconduite, la TVR prétextant le refus d'y faire participer des organisations politiques, et le fait que l'émission n'était pas consacrée à Trotsky !

Or donc ce 2 mai l'émission commença par un film américain sur Staline illustrant à l'aide de documents cinématographiques l'opinion personnelle du journaliste américain H. Salisbury, en poste à Moscou après la 2e guerre, par des propos qui ressemblent à une analyse historique sérieuse comme la cuisine américaine peut ressembler à la gastronomie française ! Sans insister, disons que Salisbury nie qu'Octobre ait été une révolution, la seule à ses yeux étant celle de Février.

Pour le débat "contradictoire" qui suivait, la TVR avait mandé outre Henri Guillemin qui a pour Staline la sympathie de l'ancien "compagnon de route", l'ex-ultra stalinien Pierre Daix, devenu maintenant pourfendeur de Staline et de Lénine par la même occasion, l'ex-toujours stalinien Armand Forel (au nom du Parti du Travail !), l'historien A. Brissaud, fasciné par Staline "très grand homme d'Etat", et G. Nivat, professeur de littérature russe à Genève. Ces 5 personnes n'avaient pas d'oppositions fondamentales entre elles, se retrouvant pour déclarer Staline atteint de schizophrénie, avec la caution du Dr Forel, mais réduits dans la même incapacité à donner une explication cohérente de l'ascension de ce malade mental à la tête de la révolution et du mouvement communiste international et pourquoi autant de personnes cultivées ont formé la cohorte de ses admirateurs, l'appelant entre autres le "coryphée de la science", et dont Jean Vincent, président du PST, déclarait à sa mort en 1953 que son souvenir resterait dans le coeur des travailleurs "au siècle des siècles". Il est curieux que pour faire la lumière sur Staline on fasse appel régulièrement à des personnes qui ont démontré leur aveuglement, se posant des questions après le rapport Krouchtchev de 1956 pour les meilleurs, après la normalisation de la Tchécoslovaquie pour les autres, alors qu'existe pourtant, dans la IVe Internationale en particulier, des militants ou des historiens qui ont mené la lutte contre Staline sans désemparer dès les années 20, exclus des PC sans qu'ils renoncent à la lutte pour le socialisme et contre sa caricature stalinienne. Deux exemples : Pierre Fran k, ancien secrétaire de Trotsky, auteur d'une remarquable "Histoire de la IIIe Internationale", et Pierre Broué, auteur de l'"Histoire du parti bolchévique" et directeur de l'Institut Léon Trotsky. Il était bien sûr impossible, malgré le désir de la TVR, de gommer une fois de plus Trotsky de l'histoire de l'URSS, même si les propos à son sujet étaient caricaturaux et reflétaient les connaissances superficielles des "debaters".

La TV française est largement inféodée au pouvoir, limitée dans ses libertés d'expression. Lors de débats semblables, elle a non seulement demandé à J. Elleinstein, historien du PCF, de réaliser un film pour introduire le débat, mais a invité à celui-ci Pierre Broué et Alain Krivine. Chez nous, la TVR aura réussi l'exploit de traiter pendant 8 heures de révolutionnaires sans qu'un seul membre d'organisation révolutionnaire ou spécialiste de l'histoire soviétique puisse donner son avis. De même d'ailleurs qu'aucune personnalité de droite.

Comme pour la plupart des émissions "Table ouverte", la TVR montre sa préférence pour les débats contradictoires rassemblant des personnes à peu près du même avis...

Marcel Gerber
10 mai 1980

MEETINGS DE LA LMR

SUEDE : LA FIN D'UN MYTHE
Avec *Jöke KILDEN,* travailleur de VOLVO à Göteborg, militant syndical et membre de la Ligue Communiste des Travailleurs (KAF, section suédoise de la IVe Internationale)

ZURICH, mercredi 11 juin, 19h.30
Maison du Peuple (Salle bleue)

GENEVE, jeudi 12 juin, 20h.15
Librairie La Taupe, 22 rue St-Léger

LAUSANNE, vendredi 13 juin, 20h.15
Maison du Peuple (salle 4)

CERCLES "KARL MARX"

Les problèmes de construction de l'Internationale communiste
Avec *Pierre FRANK,* auteur de l'"Histoire de l'Internationale Communiste" et membre de la LCR (section française de la IVe Internationale)

NEUCHATEL, mardi 3 juin, 20h.15
Restaurant des Beaux-Arts

ZURICH, jeudi 5 juin

BALE, vendredi 6 juin

LAUSANNE, mercredi 4 juin, 20h.15
Librairie La Taupe, rue de la Tour 8bis

DEBAT

Les droits démocratiques à l'armée et le Règlement de service 80
Avec *D. Margot,* lieutenant-colonel et conseiller du chef du DMF, G.-A. Chevallaz; *Félicien Morel,* conseiller national socialiste, et syndicaliste; un représentant de la *Société Vaudoise des Officiers;* un membre du *Comité de Soldats*

LAUSANNE, mardi 10 juin, 20h.30
Maison du Peuple (salle 4)

Organisation : groupe de travail contre le RS 80

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

LA CHAUX-DE-FONDS
7e BIENNALE organisée par le Théâtre Populaire Romand (TPR) du ma 3 juin au di 29 juin

Quatorze compagnies du monde entier animeront cette fête autour du thème de LA FORMATION THEATRALE.
ma 3, Aula des Forges, 20h.30 : *La nuit des litanies* par le **Yo Kagura de Takachiho** (Japon), représentation populaire traditionnelle du mythe shintoïste de la Création du Monde.
ve 6, Théâtre, 19h. : *Les oubliettes* — 21h. : *La petite chemise de nuit,* par la **Compagnie Jérôme Deschamps** (France).
sa 7, Théâtre, 19h. : **Shiro Daimon** (Japon), *Danse moderne* — 21h. : **ARCOR,** compagnie de danse moderne française.
di 8, Aula des Forges, 20h.30 : *El fin del mundo,* par le **Teatro Campesino** (USA).
me 11, je 12, Salle Croix-Bleue, 21h. : *Vestitions d'antan,* par le **Piccolo Teatro di Pontedera** (Italie).
ve 13, Salle Croix-Bleue, 20h.30 : *Stop, c'est magique !,* par le **Théâtre de l'Opprimé d'Augusto Boal** (France).
sa 14, Maison du Peuple, 20h.30, **di 15 à UNDERVELIER,** 16h. : *Tit bonhomme l'est pas très mort,* par le **Théâtre de la Jacquerie** (France).
me 18, Salle Croix-Bleue, 20h.30 : *Théâtre-Forum,* par le **Théâtre de l'Opprimé.**
Prix des places : 15.-, adhérents TPR, ét., AVS : 10.-, adh.-ét., adh.-AVS : 8.- fr.
Au Club 44, deux expositions : *Le théâtre expressionniste allemand* (les années 20), réalisée par le Goethe-Institut de Münich — et *Recherche, étude et conception d'un lieu de travail pour le TPR,* réalisée par l'équipe technique du TPR et un architecte. Films, stages, conférences. Rens. : TPR, (039) 22 14 66. Et : **ve 13, sa 14** : *1789,* film réalisé par **Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil.**
Programme du je 19 au di 29 : prochain no

GENEVE

Salle communale de Plainpalais
sa 7 juin, 20h.30 : *Troupe folklorique palestinienne.*
Salle Patiño, av. de Miremont 26
Festival "Masques et musiques en Asie"
sa 7 juin, 20h.30 : *COREE* — **me 11 juin:** *INDE* — **sa 14** : *BHUTAN.*
Pic-plouc, impasse rue du Lac
sa 7 juin, 21h. : *Jacques Debronckart.*
Centre de loisirs de Carouge
sa 7 juin, 21h. : *GABOROTH.* org. AMR.
sa 14, 21h. : *Bastet/Siron/Maurer Trio.*

LAUSANNE

Sauvabelin
sa 14, di 15 juin : *FESTIVAL "Droits des jeunes".* Org. : DEJ (Droits des enfants et des jeunes) et CSAJ (Cartel suisse des associations de jeunesse). **sa 14,** 17h.30 : débat sur la formation professionnelle (statut de l'apprenti, chômage...)

Pat Amodeler

Les choses à leur juste place.

l'art de fabriquer le malaise. A ce titre, une certaine presse et notre télévision se sentent obligées de présenter la vie en Suisse sous des couleurs sombres, montant en épingle ce qui ne va pas et passant sous silence ce qui fait notre force. Est-ce un besoin de se rendre intéressant ?

Il faut les comprendre. Puisque les faits mettent en brèche l'essentiel de leur idéologie, à savoir la prétendue supériorité d'un régime socialiste à une société de libertés, il ne leur reste d'autre ressource que de chercher artificiellement à créer un malaise là où il n'y en a pas. C'est l'art du malaise à rebours.

"L'Atout", 24 Heures du 8 mai 1980

C'est une tendance actuellement assez répandue, dans certains cercles, que d'essayer de "culpabiliser" la population suisse. Un des récents produits de cette entreprise de culpabilisation consiste à faire croire à nos concitoyens que "l'image" de la Suisse serait mauvaise à l'étranger.

"L'UBS informe" no 3, 1980

Ph. de Weck : "On pourrait bien évidemment se demander pourquoi nous sommes contre un assouplissement du secret bancaire. En réalité, c'est pour des raisons de principe. En effet, dans la plupart des pays en voie de développement, il n'existe rien de semblable à nos libertés démocratiques et la sauvegarde des droits de l'homme ne joue pas un rôle considérable. Si l'on assouplissait le secret bancaire et instituait une assistance judiciaire internationale générale, la Suisse aurait constamment à traiter dans ce domaine de cas où la liberté et les droits de l'homme ne seraient pas respectés. La Suisse risquerait même de devoir souvent se faire la complice involontaire d'exactions. En partant d'idées qui paraissent généreuses, on aboutirait fréquemment à participer à l'écrasement de l'homme par l'homme."

CHRONIQUE DU BON GOUT

HEUREUSEMENT, IL Y A TOUJOURS UN IMBÉCILE POUR VENDRE LA MÈCHE...

"Il est un sujet qui ne mériterait pas d'être traité autrement que par le mépris qu'il inspire. Cependant, je ne voudrais pas, cette année encore, que notre silence sur un sujet dont je vous ai entretenu par le passé, puisse être interprété par certains comme le désir de jeter un voile sur quelque chose qui puisse nous gêner."...

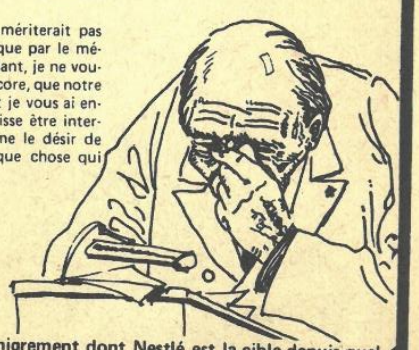

... La campagne de dénigrement dont Nestlé est la cible depuis quelques années n'a pas eu la moindre incidence sur les ventes du groupe. C'est ce qu'a déclaré aux actionnaires le président du conseil d'administration, M. Pierre Liotard-Vogt, lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue jeudi à Beaulieu.

24 Heures du 23 mai 1980

La Suède: un modèle pour la Suisse?

Ce qui démarra en Suède comme un conflit du travail limité est devenu la plus grande confrontation de classe depuis la grève générale de 1909. En procédant au lock-out massif de 750 000 salariés, les patrons suédois voulaient obliger la classe ouvrière à supporter les frais de l'inflation (14 o/o) et mettre à genoux la confédération syndicale LO. En même temps, le gouvernement de coalition des partis bourgeois projette de démonter la sécurité sociale, avec un paquet d'économies de 3 milliards de francs suisses. La bourgeoisie suédoise veut assurer sa position dans la concurrence internationale et dans ce but a déjà commencé à réduire radicalement ses investissements dans la sidérurgie, les mines, les chantiers navals et dans l'industrie forestière. Telles sont les raisons de fond qui ont sapé la politique de paix du travail, pratiquée depuis 1938 et qui s'est effondrée avec la grève de mai. Les patrons n'ont pas honoré la politique de partenaire social des syndicats. Au contraire, en utilisant l'une des armes patronales les plus dures, le lock-out, ils cherchèrent à mettre à nu les faiblesses syndicales.

Sous la pression inattendue d'une mobilisation massive, d'un danger de radicalisation des syndicats et du renforcement de l'opposition de gauche dans ses rangs, le gouvernement bourgeois exigea ouvertement du patronat qu'il entre en matière sur les revendications syndicales. Il fallait absolument éviter que ce gouvernement faible, qui ne se maintient qu'avec une voix de majorité, ne connaisse une crise ouverte sous la pression de la mobilisation ouvrière. Le "modèle suédois", loué par beaucoup comme l'exemple de l'"Etat social" et présenté par les sociaux-démocrates comme la troisième voie entre le capitalisme et le communisme, a été enterré dans cette confrontation.

A première vue, il y a passablement de ressemblances entre les mouvements ouvriers suisse et suédois : grève générale (Suède 1909, Suisse 1918), paix du travail (Suède 1938, Suisse 1937); en Suisse aussi, des experts économiques (les "trois sages") proposent au gouvernement de ne plus garantir complètement l'indexation au coût de la vie. D'où l'importance pour le mouvement ouvrier suisse de discuter des premières leçons du développement suédois. Durant des décennies, la social-démocratie suédoise a tenté, grâce à sa majorité gouvernementale, de réaliser l'"Etat social". Celui dont plus personne ne parle aujourd'hui. Les nombreux postes du PS dans l'administration et le fort pourcentage d'électeurs sociaux-démocrates n'ont pas non plus servi à grand chose pour résister aux attaques de plus en plus vigoureuses de la bourgeoisie. La classe ouvrière suédoise a pu accumuler des expériences de solidarité active lors des durs combats défensifs de ces dernières années, ce qui fut décisif pour répondre efficacement à l'actuelle offensive générale de la bourgeoisie. Le mouvement ouvrier suisse est-il préparé à cela ?

Dans l'article de fond de l'édition allemande du journal FTMH (SMUV-Zeitung) du 14 mai, consacré à la paix du travail et la lutte des classes en Suède, Richart Schwertfeger écrit : *"Nous croyons que chez nous aussi, les conditions pourraient se modifier rapidement, si l'on tentait de mener une politique de redistribution sur le dos des travailleurs ou de démonter des droits sociaux justement acquis"*. La LMR pense que justement aujourd'hui un front commun des organisations ouvrières contre la politique d'économies de la bourgeoisie est urgent. Une telle campagne serait aussi un signal pour la préparation de luttes syndicales défensives et pourrait être comprise comme un des éléments d'une réponse globale du mouvement ouvrier à la crise du capitalisme.

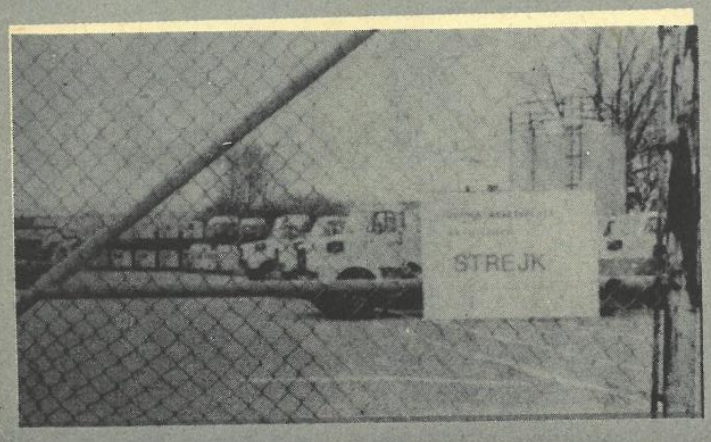

Elle arrive: la récession généralisée !

On l'attendait depuis quelques mois. Mais les économistes américains hésitaient devant les légers sursauts, fin 1979 et début 1980, des indicateurs économiques. Cette fois c'est clair. L'hebdomadaire du capital américain, Business Week, **titre : UNE RECESSION SYNCHRONISEE DANS L'OCCIDENT INDUSTRIALISE (5 mai 1980). Autrement dit : les principaux pays impérialistes vont connaître simultanément un recul de leur production industrielle... et une explosion du chômage.**

Il y a encore quelques semaines, les économistes bourgeois — dont les prévisions optimistes ont la qualité d'être démenties par les faits depuis la récession de 1974-1975 — et le gouvernement américain prédisaient une récession limitée aux Etats-Unis. Aujourd'hui le climat a changé. En mars 1980, les douze indicateurs économiques du Département du commerce ont chuté de 2,6 o/o, la chute la plus importante depuis cinq ans et demi. **Business Week** affirme : *"Les économistes sont soucieux : la récession sera profonde... L'économie américaine est tombée d'une falaise en mars et pourrait bien être conduite dans une récession encore plus profonde que la débâcle de 1974-1975."* (12 mai 1980). Ainsi, le capitalisme américain donne le signal de départ d'une nouvelle récession de l'économie capitaliste internationale, dont les principales composantes (Japon, RFA, France, Grande-Bretagne) sont déjà plus ou moins orientées vers une récession (au-delà des apparences immédiates).

Le "retard" de la consommation

Cette récession est l'expression d'une nouvelle crise du cycle de la production industrielle en système capitaliste. Elle traduit les contradictions fondamentales d'un système à bout de souffle. Elle stimulera encore plus les éléments de la crise sociale (chômage, attaque aux revenus des salariés, atteintes gouvernementales à la sécurité sociale, etc...), la politique de réarmement de l'impérialisme (c'est-à-dire les subsides alloués aux grands trusts impérialistes) et la crise politique dans les pays impérialistes comme dans les pays "sous-développés".

L'inflation s'accélère dans tous les pays capitalistes, comme produit de l'endettement privé et public à long terme. Dans les quatre principales puissances impérialistes européennes (RFA, France, Grande-Bretagne et Italie), en février-mars 1980, l'inflation moyenne se situe à 18,75 o/o (taux des trois derniers mois ramenés à un rythme annuel). Aux Etats-Unis, les prix de détail augmentent à une allure de plus de 17 o/o. Cette fois, plus personne n'osera dire que ce sont les salaires qui sont à l'origine de l'inflation. Cette billevesée a été servie aux travailleurs durant des années et les directions syndicales acceptaient souvent. Or, maintenant, la part des travailleurs dans les revenus des pays impérialistes a stagné ou reculé, leurs salaires réels (pouvoir d'achat) ont piétiné et parfois baissé nettement pour de nombreuses catégories. Pour freiner la poussée inflationniste, les gouvernements (Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Australie) ont pris des mesures de restrictions budgétaires, ce qui stimule le mouvement à la baisse de la production. La hausse des taux d'intérêt, qui ont atteint des sommets vertigineux, a eu rapidement des effets sur les investissements comme sur les achats des particuliers (logements, automobile).

Les signes du retournement de conjoncture aux Etats-Unis furent d'abord la chute dans la construction de maisons individuelles (très répandues aux Etats-Unis chez les salariés) et le déclin très rapide de la vente des voitures. Dans ces deux secteurs, la régression est égale (ou pire) à celle de 1974-1975 : *"La demande (de voitures) régresse à un rythme similaire à celui qui a conduit au niveau le plus bas de 1974-1975 — ce que les experts, il y a seulement quelques mois, prédisaient avec certitude comme impossible."* (**International Herald Tribune,** 9 mai 1980). Le même processus s'annonce dans les pays capitalistes européens, où les entreprises d'automobiles commencent déjà à prendre des mesures de mise à pied massive, en Italie et en Allemagne.

Ceci indique que le déclencheur numéro un du retournement de conjoncture des économies impérialistes se situe **dans l'insuffisance de la demande des biens de consommation durables.** Cette insuffisance est le produit de la stagnation des salaires (ou de leur baisse), du haut niveau de chômage (ou même de la hausse du chômage, alors que la récession n'était pas encore enclenchée) et des mesures prises pour restreindre le crédit à la consommation (ce qui frappe les salariés). Demain, quand les capacités de production excédentaires seront élevées (quand les machines tourneront largement au-dessous de leurs capacités, parce que le marché se resserre), les profits seront touchés et il y aura renforcement du recul de la production, de la stagnation.

Une nouvelle vague d'attaques anti-ouvrières

Cette récession **va faire exploser le chômage** à un niveau bien plus élevé qu'en 1974-1975. Tout d'abord, le chômage est déjà beaucoup plus élevé au début de cette année, qu'il ne l'était en fin 1973 ou au début 1974. Les nouveaux chômeurs vont donc s'ajouter à ceux qui gonflent l'armée de réserve industrielle. Le Département du travail aux Etats-Unis annonce qu'au seul mois d'avril ce sont 850 000 chômeurs qui rejoignent les 6 450 000 sans emploi, pour atteindre déjà les 7,3 millions (chiffres officiels). En Grande-Bretagne et en France le chômage ne cesse d'augmenter, et pourtant on n'est pas au creux de la vague ! La statistique dit qu'il est stable en Italie, alors que les chômeurs représentent 7,75 o/o de la population active ! Ensuite, le patronat va accentuer les mesures de restructuration, c'est-à-dire les mesures permettant d'économiser du travail (de chasser des travailleurs de leur poste). Enfin, nombreuses sont les entreprises qui, plus ou moins en difficultés depuis la dernière récession, vont être frappées cette fois. Les faillites s'annoncent nombreuses et retentissantes... avec les licenciements massifs qui en découlent.

Le patronat et les gouvernements vont tenter de mettre à profit cette nouvelle récession et le chômage qui pèse sur les travailleurs pour porter une **nouvelle vague d'attaques** au pouvoir d'achat, aux conditions de travail (hausse des rythmes de travail), aux droits syndicaux dans l'entreprise, à la sécurité sociale, etc... La bourgeoisie compte sur la couardise des directions réformistes (politiques et syndicales) pour hausser d'un cran ou de plusieurs sa politique d'austérité.

Cette nouvelle récession aura des répercussions sur le capitalisme helvétique. Les effets ne seront pas immédiats, à cause des délais traditionnels nécessaires pour que le retournement de conjoncture au plan international se traduise au plan intérieur : les réserves de commandes (à long terme) sont encore élevées dans l'industrie des machines et annexe.

Mais la synchronisation de la récession — spécialement si le déclin en RFA est profond et se superpose durant une certaine phase avec celui d'autres pays européens — va porter un nouveau coup au moteur principal du capitalisme suisse : **les exportations.** Ce sont elles qui ont permis la très lente croissance des dernières années. La politique du gouvernement en matière budgétaire et sociale, la limitation des revenus des salariés, les mesures de restructuration (dans les entreprises et aussi le "tertiaire") font que le marché intérieur ne sera pas un bon cheval de trait de la conjoncture. C'est donc à une nouvelle récession, avec ses conséquences pour les salariés, que doit se préparer le mouvement ouvrier pour la fin de cette année.

19 mai 1980,
A. Udry

Formation professionnelle GE

L'INITIATIVE ENFIN RÉALISÉE ?

Le 15 juin, la loi d'application de l'initiative syndicale sur la formation et le perfectionnement professionnels, déposée en 1974, sera enfin soumise au vote. Elle dégagerait des moyens importants (environ 10 millions) pour développer l'apprentissage et le recyclage. Mais l'utilisation de ces fonds fera encore l'objet d'âpres batailles.

Ce qu'instaure la nouvelle loi

Des mesures "pour permettre aux majeurs et aux mineurs de recevoir une formation et un perfectionnement professionnels compte tenu de leurs aptitudes professionnelles et de leurs intentions" dont en particulier :

** la création de places d'apprentissage en nombre suffisant par l'extension des écoles de métiers,*

** des cours d'apprentissage combiné et des stages interentreprises dans toutes les professions soumises aux règlements d'apprentissage,*

** l'assistance pédagogique aux apprentis, notamment par des cours d'appui,*

** la possibilité à tout intéressé de suivre des cours en vue de son perfectionnement professionnel, de son recyclage ou de sa reconversion."*

Ces mesures seront financées par une taxe, à charge des employeurs, correspondant à 2 à 5 pour mille de la masse salariale. Les entreprises cotisant déjà des montants équivalents à des caisses pour la formation professionnelle et le recyclage en seront dispensées. Ce fonds sera géré par le Conseil Central Interprofessionnel, organe paritaire regroupant des représentants de l'Office de Formation Professionnelle, des associations patronales et des syndicats.

Pendant six ans, le patronat s'est opposé à ce projet. Il voulait avant tout que la taxe à charge des employeurs soit remplacée par des contributions publiques — soit des impôts des travailleurs ! Mais en 1978, en votation populaire, les principes de l'initiative syndicale ont été confirmés, contre ces manoeuvres d'obstruction. Le 15 juin, c'est donc la loi d'application définitive qui devra être adoptée. Néanmoins, par rapport au projet initial, deux modifications ont été obtenues par les partis bourgeois : l'Etat sera lui aussi soumis à cette taxe et, plus grave, le fonds prévu ne sera alimenté au départ que par une taxe de 1 pour mille, le Grand Conseil pouvant par la suite (mais au plus tard le 1. 1. 83) augmenter celle-ci "dès le moment où les besoins le nécessitent".

Si le besoin s'en fait sentir ?

C'est la vieille rengaine patronale ! Déjà en octobre 1978, le Conseil d'Etat répondait à un député socialiste qui s'inquétait du manque de places d'apprentissage, que des ateliers d'apprentissage "seraient ouverts si la nécessité s'en fait sentir".

Or toutes les données convergent : les besoins sont urgents, tant pour les places d'apprentissage que pour des formations qualifiées et des possibilités de recyclage. Genève est l'un des cantons où le chômage est le plus élevé de Suisse. Cet automne, des centaines de jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage. Entre 1976/7 et 1978/9, les élèves qui suivent un apprentissage en emploi ont passé de 5 884 à 5 169.

Le canton de Genève passe pourtant pour l'un des plus avancés en matière scolaire. "La Suisse" (11. 2. 80) rappelait qu'avec 45 o/o des élèves qui suivent un apprentissage après la scolarité obligatoire, le canton avait "une proportion bien moindre que dans la majorité des autres cantons où l'on dénombre en général 70 o/o de la jeunesse se destinant à un apprentissage". Il est vrai que, pour la même période de 1976/7 à 1978/9, le nombre des élèves qui suivent un degré secondaire est passé de 6 637 à 7 824 et ceux des apprentissages en école de 1 191 à 1 413. Mais cette "scolarisation" après l'école obligatoire cache en réalité, pour une part, un chômage camouflé, en attente, sur des bancs d'école ou des formations sans avenir. Alors que les places à l'Ecole des Métiers (professions qualifiées à 99 o/o masculines) restent stables, l'Ecole des Arts Décoratifs, l'Ecole Supérieure de Commerce et surtout l'Ecole de Culture Générale (majorité de filles) voient leurs effectifs grossir. Souvent, des jeunes y entrent en classe préparatoire (appelée 10e degré) pour échouer ou la quitter après un an, sans avenir professionnel et sans places d'apprentissage. Les taux d'échecs en préparatoire sont de 53 o/o à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'environ 40 o/o à l'Ecole de Culture Générale ! A l'entrée à l'Ecole d'Ingénieurs, la sélection est aussi impitoyable : 51 o/o d'échecs !

Que font ces jeunes — avant tout des filles ou des enfants d'immigrés, plus frappés par la double sélection de l'école et du marché du travail — en quittant ces écoles ? S'ils ne trouvent pas de place d'apprentissage ou une autre formation recensée, ils disparaissent tout simplement des statistiques. Ce qui veut dire, pour la majorité d'entre eux, qu'ils attendent sans travail ni qualification ou qu'ils acceptent n'importe quel emploi non qualifié. Une enquête officielle révélait récemment qu'à 19 ans (pour la génération de 1976), 30 o/o avaient suivi une formation secondaire (dont 8 o/o étaient entrés dans la vie active avant diplôme), 48 o/o avaient suivi une formation professionnelle et 14 o/o avaient commencé à travailler sans diplôme, directement après l'école ou après quelques années d'école complémentaire [1].

Alors que des centaines de jeunes attendent ainsi, souvent en vain, de pouvoir acquérir une formation, le patronat, lui, renforce la sélection à l'entrée en apprentissage par des nouveaux examens ou des tests de personnalité (dont on connaît l'arbitraire) !

Pour des ateliers publics d'apprentissage !

Il est donc temps que le mouvement ouvrier réponde au Conseil d'Etat : le besoin se fait sentir ! En 1975, le Grand Conseil avait repoussé une motion des socialistes Cristin et Schmid demandant des ateliers d'apprentissage s'inspirant de l'apprentissage combiné. J.C. Cristin expliquait : "Nous suggérons la mise sur pied d'ateliers publics de formation professionnelle en reprenant les ateliers existants ou en en construisant. On pourrait par exemple étudier la possibilité d'utiliser les usines Gardy qui vont être désaffectées. Ces ateliers devraient fonctionner selon le système d'apprentissages combinés (...) Si une profession ne peut offrir que 20 places, il serait possible d'engager 20 apprentis à l'atelier et d'alterner, ce qui mettrait 40 places à disposition" [2]. Dans toute une série de professions, ce système, selon des responsables syndicaux, pourrait être introduit immédiatement avec les ateliers déjà existants (par exemple au CEPIA). Dans d'autres, les Ecoles professionnelles pourraient avec les fonds dégagés par l'initiative, les développer.

On voit ici ce que les fonds dégagés par la nouvelle loi pourraient offrir comme possibilités pour réaliser des ateliers publics et développer l'apprentissage combiné, créant ainsi des places d'apprentissage.

Deux modes de recyclage ?

Quant au recyclage, la loi (citée en encart) est claire. Mais une manoeuvre se dessine côté patronal. Elle consiste à séparer les recyclages courts pour chômeurs (couverts par l'assurance-chômage et à quelles conditions — cf notre article p. 9) des recyclages longs pour reconvertir des travailleurs. "C'est ce type de recyclage qui concernerait l'initiative" dit le commentaire de la loi. On risque donc — et l'instauration du "code de recyclage des chômeurs" va dans le même sens — de se retrouver à l'avenir avec deux modes de recyclage, l'un pour "recaser" rapidement des chômeurs, l'autre pour de véritables qualifications professionnelles complémentaires.

Le mouvement syndical doit fermement s'opposer à ces manoeuvres (cf aussi notre article dans la brèche no 226) en exigeant l'intégration de toutes les mesures de recyclage, pour tous sans discrimination, dans le nouveau projet de loi qui reconnaît ce droit à "tout intéressé".

Après le 15 juin...

La nouvelle loi peut donc offrir des moyens importants pour élargir le droit à une formation professionnelle. C'est pourquoi il faudra **massivement voter OUI le 15 juin.** Mais le patronat n'a pas fini de faire obstruction. Il va tenter de tirer à son profit l'utilisation de ces fonds, tout en affirmant que pour le reste "les besoins ne se font pas sentir". Un représentant syndical au Conseil Central Interprofessionnel, qui gèrera ce fonds, ne pourra rien y faire si les organisations ouvrières n'affirment pas clairement les véritables besoins des salariés. Au-delà du 15 juin, c'est la bataille pour des projets précis d'ouverture d'ateliers publics, d'apprentissages combinés et d'un système de recyclage unifié qui est à l'ordre du jour.

M. T., 27. 5. 1980

1) Etude sur les inégalités de formation, J. Amos, SRS avril 1980.
2) Mémorial Grand Conseil, séance du 27 juin 1975, p. 2 297/8.

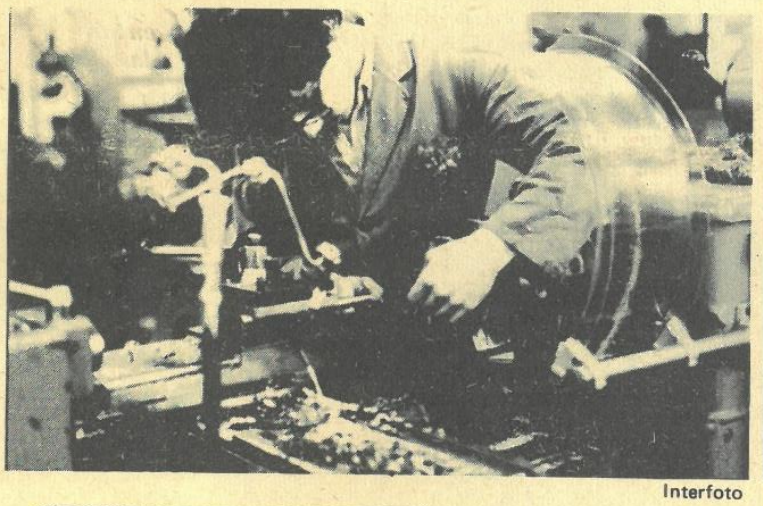

Interfoto

SEMAINE DE SOLIDARITE SUISSES - IMMIGRES

Ce sont en tout plus de 300 personnes qui, tout au long des 6 soirées organisées à Lausanne entre le 1er et le 10 mai 1980, ont utilisé cette occasion d'exprimer leur désir de solidarité entre travailleurs suisses et immigrés.

Cette semaine a donc atteint le but que s'étaient fixé ses organisateurs : réunir la plupart des organisations suisses et immigrées intéressées à ce problème et l'ébauche d'une unité de vue et d'action. Des propositions importantes et intéressantes ressortent des débats qui ont été intenses et constructifs :

** organisation cet automne, avant la session des Chambres qui décidera du projet de loi sur les étrangers, d'une mobilisation nationale de toutes les forces qui luttent pour les droits des immigrés, afin de démontrer publiquement notre opposition à toutes les discriminations qui frappent les immigrés, en particulier au statut de saisonnier.*

** renforcement de la campagne d'information sur ces questions au sein des syndicats, des partis politiques, des Eglises, des mass media et des saisonniers eux-mêmes afin qu'ils sachent que leur statut est l'objet du principal débat au sujet de ce projet de loi.*

** développement d'une contre-argumentation économique solide pour répondre à l'argumentation des entrepreneurs, hôteliers et agriculteurs qui prétendent que l'abolition du statut de saisonnier mettrait en péril leur secteur économique et les régions touristiques.*

** discussion sérieuse dans les syndicats, les partis et toutes les organisations engagées dans la lutte pour les droits des immigrés sur l'opportunité de lancer le referendum contre cette loi, afin de contrer la pression que les milieux patronaux exercent sur le parlement fédéral (si les Chambres devaient décider du maintien du statut de saisonnier).*

** travail de sensibilisation et d'explication sur la pétition pour les droits des immigrés.*

** extension de l'activité du comité vaudois pour les droits des immigrés dans le domaine de la formation scolaire et professionnelle des immigrés. Un groupe a été lancé lors de la semaine. Il préparera un dossier avec présentation du problème et revendications à l'intention des parlementaires cantonaux et communaux.*

Le groupe sur la formation professionnelle nouvellement créé, ainsi que ceux sur les saisonniers, sur les droits politiques et sur "Etre Solidaires" ne sont pas des groupes fermés. Ils sont ouverts à toute personne ou organisation intéressée par le problème et le comité serait très heureux si elles s'annonçaient.

corresp.

A la TV romande

100 ANS D'ACTION SYNDICALE : RIEN A CHANGER ?

Dimanche 18 mai, "Table ouverte" était consacrée à "100 ans d'action syndicale". Pour la première fois, à côté de représentants de l'Union Syndicale Suisse (G. Tschumi FTMH, F. Portner FOBB, F. Meier VPOD), figuraient un représentant des Syndicats Chrétiens/CRT (Denervaud) et notre camarade M. Thévenaz pour la LMR. L'histoire du mouvement syndical au cours des dix dernières années force à reconnaître — même si ce n'est certainement pas l'avis de certains secrétaires de l'USS — que des courants minoritaires ont des propositions à avancer pour développer et construire les syndicats !

Mais le débat n'a pas été aussi loin que bien des travailleurs l'auraient souhaité. Nombre de questions qui n'ont pas été retenues en témoignaient. Une grande partie s'adressait aux responsables de l'USS pour leur demander : "mais que fait l'USS ?".

A ces questions, Gilbert Tschumi et François Portner ont répondu... dans la vieille logique syndicale du "petit à petit on y arrivera". Ainsi sur les 40 heures ou le développement de commissions d'entreprise ou de chantier. Pourtant, comme l'ont souligné Denervaud et M. Thévenaz, le temps des petites réformes est bien révolu. Sur tous les fronts, le patronat durcit ses positions et à aucun moment les représentants de l'USS n'ont voulu admettre que cette situation impose une autre politique syndicale. "La paix du travail durera ce que durent les conventions", disait Portner, sans dire que celles qui sont signées aujourd'hui laissent déjà bien de la marge aux manoeuvres patronales. Le bilan de la "réduction progressive du temps de travail" prônée par l'USS est là pour le prouver, comme l'a rappelé M. Thévenaz. Et il aurait dû également le rappeler lorsque G. Tschumi entonnait, pour la nième fois, la rengaine de la "priorité du travail aux suisses" (à propos d'une question de La Chaux-de-Fonds sur les frontaliers).

Tant qu'il s'agit de principes généraux, le débat n'avance d'ailleurs guère. L'émission l'a montré : d'accord sur bien des objectifs revendicatifs, les représentants de l'USS esquivaient la discussion plus détaillée sur les moyens et les actions prioritaires (discussion plus difficile, il est vrai, vu le peu de connaissance de l'action syndicale dans le grand public). Les propositions de la CRT de consacrer plus d'attention aux "nouveaux besoins sociaux" apparaissent, dans ce cadre, comme de simples compléments, sur un autre terrain, non moins général. Quant à M. Thévenaz, on peut regretter qu'il n'ait pas repris, de manière plus incisive, les contradictions entre les belles paroles des responsables syndicaux sur leurs objectifs ou la démocratie syndicale, et la réalité, souvent bien différente, des compromis acceptés par l'USS (40 heures, TVA, renvoi des immigrés) sur le dos des travailleurs ou la répression du Manifeste 77 dans la FTMH.

Jeudi suivant à "Temps Présent", c'était le revers de la médaille : trois témoignages émouvants sur la situation de familles ouvrières de Suisse Romande gagnant moins de 2 000 francs. Images brutales de tous les "délaissés" de la "paix du travail". Et il ne faudrait pas changer la politique des syndicats ?

corresp. GE

La convention horlogère dénoncée,

un moyen de pression suffisant face au patronat ?

Les délégué(e)s horlogers, réunis le 10 mai en conférence d'industrie, ont dénoncé pour le 30 septembre 80 la convention horlogère actuellement en vigueur et cela par 56 voix contre 41 et 5 abstentions. Cette conférence était réunie pour faire le point sur les négociations contractuelles en cours. Les délégués ont pris cette décision contre l'avis de la direction de la FTMH qui a agité le spectre d'un vide conventionnel pouvant remettre en cause les acquis et qui a voulu faire croire aux délégué(e)s que dénonciation de la convention équivalait à rupture des négociations. Les délégués ont voulu se donner un moyen de pression face à l'intransigeance patronale dans ces négociations. Notons que leur décision est à elle seule un petit événement historique, la convention horlogère n'ayant plus été dénoncée depuis plus de 30 ans ! Ce coup de tonnerre ne se produit pas dans un ciel entièrement bleu. Le refus du réajustement intégral de salaire pour cette année constitue une attaque extrêmement grave aux acquis conventionnels. Et sur ce point la FTMH reste silencieuse.

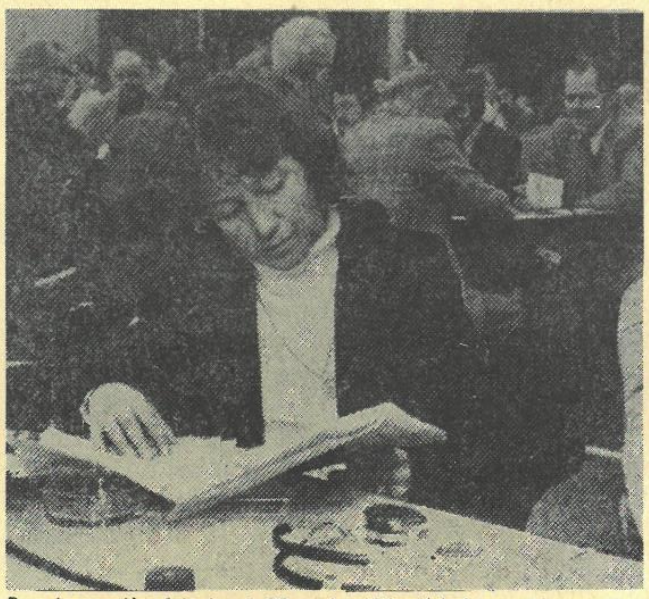

Pour la première fois depuis 30 ans les délégué(e)s à la conférence d'industrie de la FTMH ont dénoncé la convention.

Un début de changement dans la pratique syndicale

La tenue même de cette conférence durant la phase de négociations marque une certaine modification du "climat" à l'intérieur de la FTMH; elle est la conséquence de l'écho qu'ont rencontré les propositions du Manifeste 77 dans la région horlogère sur la nécessité d'un fonctionnement démocratique du syndicat pour faire peser pleinement la force des travailleurs lors de négociations conventionnelles; elle est aussi le fruit de la situation économique caractérisée par une certaine reprise dans l'horlogerie ces deux dernières années, et dont les travailleurs n'ont nullement profité, alors que s'amoncellent à l'horizon les nuages de la prochaine récession qui va avoir des effets terribles sur l'emploi. Les travailleurs et travailleuses de l'horlogerie, organisés dans la FTMH, cherchent avec raison à utiliser au maximum le rapport de forces actuel pour gagner sur certaines revendications. Voilà pourquoi la dernière assemblée de délégués de janvier 80 avait voté la convocation d'une nouvelle assemblée durant la phase de négociations pour faire pression sur la convention patronale et assurer un mandat précis à la commission syndicale de négociations.

La politique patronale : ne pas céder d'un pouce aux revendications syndicales

La lutte syndicale, l'organe de la FTMH, est même obligée de dénoncer à mots couverts cette intransigeance patronale : *"Placée à mi-parcours de la négociation, l'assemblée de Neuchâtel attendait de nos partenaires sociaux la marque d'intentions plus généreuses. Malgré la qualité des négociateurs de la fédération, les efforts investis n'ont pas porté les fruits escomptés"*. Mais "la qualité" des négociateurs ne permettra pas de surmonter le blocage total du patronat. Sa position de fermeté est avant tout déterminée par la volonté de ne pas entamer ses réserves financières au moment où une deuxième récession s'annonce. Les négociations autour du tapis vert, qui ont pour seul argument la nécessité de maintenir la bonne entente entre "partenaires sociaux", ne feront pas reculer d'un pas la convention patronale. Les délégués l'ont bien compris en prenant leur décision qui constitue de ce point de vue un véritable coup de semonce. Car le patronat a refusé d'entrer en matière sur la quasi totalité des revendications ouvrières. **Sur la diminution globale du temps de travail**, il a placé les délégués face au choix de l'allongement des vacances ou de la diminution hebdomadaire des heures de travail. La conférence d'industrie a refusé ce chantage et a réaffirmé que ces deux revendications étaient prioritaires. **Sur la mensualisation et le 13ème mois,** la convention patronale veut bien entrer en matière, mais exige un calendrier d'application de ces revendicatons qui les "saucissonne" sur plusieurs années et va à l'encontre d'une introduction généralisée et rapide pour l'ensemble des travailleurs. **Concernant la protection de la maternité,** les patrons s'y refusent entièrement pour des raisons financières avant tout. Un travailleur sur deux est une travailleuse dans l'horlogerie ! La FTMH demandait un congé maternité de 16 semaines dont dix après l'accouchement et la protection contre le licenciement pendant la grossesse. A propos de **la revendication à travail égal, salaire égal,** la convention patronale ne manque pas de culot : elle se déclare d'accord avec le principe, mais affirme en même temps qu'il est "irréalisable" et coûterait trop cher ! Pour les commissions d'entreprise, les patrons entendent rester maîtres chez eux : elles doivent rester des organes consultatifs alors que la FTMH veut leur donner la compétence de surveiller l'application de la convention dans l'entreprise avec un droit de recours au tribunal arbitral. La FTMH exige également le droit de présenter des listes composées uniquement de syndiqués pour les élections à ces commissions. Face au jusqu'au-boutisme patronal, la FTMH ne peut se contenter d'affirmer sa bonne volonté comme elle le fait dans le cahier de revendications où elle déclare, en préambule à la revendication de la diminution hebdomadaire du temps de travail : *"La FTMH n'ayant jamais demandé l'impossible, et s'étant toujours montrée réaliste et prompte à respecter les principes de la bonne foi..."*

Pour faire plier le patronat, renforçons le syndicat dans les entreprises !

La dénonciation de la convention ne suffira certainement pas pour obliger l'ASUAG, la SSIH et les entreprises horlogères à accepter les revendications ouvrières. C'est sur les lieux de travail qu'il faut maintenant agir, en informant tous les travailleurs de la situation, en leur montrant la nécessité de se syndiquer pour répondre à l'arrogance patronale, en organisant dans les villes horlogères, des assemblées regroupant les travailleurs et travailleuses qui soutiennent le cahier de revendications pour la convention et qui manifestent leur volonté de ne pas céder face au diktat du patronat horloger. Ce n'est que si la FTMH réalise cette politique que la dénonciation de la convention ne sera pas qu'un coup de poing sur la table : elle pourra alors signifier la préparation d'une véritable contre-offensive ouvrière à la politique du patronat horloger. Car si les travailleurs de l'horlogerie n'obtiennent, entre autres, ni les 40 heures ni la mensualisation, les trusts horlogers auront le champ libre pour s'attaquer plus durement encore aux conditions de travail et à l'emploi dans la période qui vient, en faisant jouer entièrement en leur faveur la nouvelle récession qui s'annonce. L'obstination patronale n'a pas seulement des raisons d'ordre financier : le veto sur les revendications liées aux femmes ouvrières et aux commissions d'entreprise vise à empêcher que le syndicat ne se renforce et n'aie plus de moyens d'action dans la prochaine période conventionnelle.

Vincent

GENEVE

L'HOPITAL LICENCIE, PUIS REINTEGRE UNE FEMME ENCEINTE !

L'Hôpital engage de plus en plus de travailleurs sous contrats temporaires, allant de 6 mois à un an. Et quand "ça ne va pas", plus besoin de licencier : il lui suffit de ne pas renouveler le contrat ! Même sans motifs valables. C'est ce qui est arrivé à une employée, enceinte de six mois.

La réaction de la VPOD et des travailleurs

Le syndicat VPOD a réagi très vigoureusement à cette attaque, qui pose deux questions du point de vue syndical, elle de la sécurité de l'emploi pour les femmes enceintes et celle de la multiplication des contrats temporaires – qui lèsent gravement les acquis du personnel. Une travailleuse licenciée "normalement" a tout de même certains moyens pour faire valoir ses droits et son point de vue (enquête administrative, etc.). Les travailleuses hospitalières ont eu une réaction tout aussi ferme, et ont répondu à l'appel de la VPOD en créant un comité de défense "ad hoc".

Les organisations politiques, syndicales et féministes se sont aussi engagées, comme les délégués de la gauche et du personnel à la Commission administrative.

Résultat : la femme enceinte a été réengagée ! Cette victoire est sans conteste aussi le fruit de la campagne pour l'initiative en faveur d'une assurance-maternité. La sensibilisation faite autour des revendications de cette initiative a largement contribué à la vivacité et à la rapidité des réactions.

Et maintenant ?

Ce cas a mis en lumière la situation des femmes dans le secteur hospitalier : plus du 66 o/o du personnel est féminin; 28 o/o des femmes se trouvent en classe 4 (la plus basse), plus de 94 o/o se situent entre la classe 4 et la classe 13 (l'échelle des traitements comprend 33 classes).

Cette situation se reflète aussi au niveau de la qualification professionnelle : l'écrasante majorité des femmes occupent des fonctions sans qualification (aide-hospitalière, femme de ménage, aide de cuisine, aide de laboratoire, buanderies, etc.). Plus le niveau de qualification augmente, plus la proportion des femmes diminue. Le résultat est analogue si l'on monte dans la hiérarchie, même dans les professions "typiquement féminines".

S'y ajoutent le manque de places à la crèche, l'absence de mesures concernant les conditions de travail pendant la grossesse (dans un secteur qui se veut au service de la santé), le sexisme ambiant. Bref, l'Hôpital n'a rien à envier aux autres entreprises en ce qui concerne la situation des femmes travailleuses.

Les femmes présentes à l'assemblée syndicale convoquée par le groupe VPOD-Hôpital sur le thème "femmes travailleuses hospitalières", après avoir débattu de différents problèmes, en particulier celui de la crèche, ont décidé de créer une "commission de travail femmes" VPOD de l'Hôpital. Car il ne s'agit pas de se reposer sur ses lauriers, satisfaites de cette belle victoire, mais bien de l'utiliser pour mobiliser plus largement et donner aux femmes qui se sont engagées des perspectives syndicales de défense et de lutte. En revendiquant, par exemple, l'amélioration des conditions de travail pour les femmes enceintes, une crèche répondant aux besoins, le remplacement automatique du personnel en congé maternité, le congé parental, un congé maternité de 16 semaines, l'interdiction du licenciement des femmes enceintes, l'abolition de la classe 4 des salaires, la suppression des contrats temporaires et les 40 heures immédiatement.

Quant aux contrats temporaires, c'est un problème qui devra être examiné avec les autres organisations de l'Hôpital et qui demandera également une très large mobilisation pour arriver à les contrôler strictement. Le groupe s'y emploie désormais.

Corresp. Hôpital GE

Lors de sa session de juin, le Conseil National va débattre des droits égaux et discutera longtemps de son choix : initiative, contre-projet du Conseil fédéral ou contre-projet modifié ? Pendant ce temps, les femmes continuent d'être discriminées. Pour le rappeler et pour affirmer à la fois la nécessité et la volonté d'imposer les droits égaux entre hommes et femmes, une large mobilisation unitaire a pu être organisée avant ce débat.

Tous et toutes à la manifestation nationale pour les droits égaux !
Samedi 7 juin, à Berne, Bundesplatz, 14 heures

Cette manifestation est organisée, entre autres, par :
Comité d'initiative pour les droits égaux; OFRA; Féministes radicales; MLF, NE, Baden, Fribourg; Pour un mouvement des femmes, Genève; Comité contre les cours ménagers, Bienne; Dispensaire des femmes, Genève; Femmes en lutte; Lega delle Donne Imigrate; Gewerkschafterinengruppe, Zurich; Association pour la protection des femmes battues, Berne; Uni-Frauengruppe, Berne; ADF; Commission femmes du PS; PSV; PSA; POCH; PdT; LMR; Juso; Junges Bern; Juristes progressistes, GE; Comité de soutien à l'initiative maternité, Zurich.

SUEDE: LA FIN D

La Suisse est de plus en plus isolée avec sa paix du travail. Depuis le début de cette année la Suède a cessé d'être cet autre "paradis de la paix sociale". Les négociations salariales de cette année se sont transformées après le 1er mai en une confrontation sociale d'envergure nationale, qui s'est terminée 10 jours plus tard par la victoire au moins partielle de la mobilisation ouvrière. La classe ouvrière suédoise a ainsi prouvé qu'il est possible de se libérer du carcan de la paix du travail sans connaître la déconfiture. Au-delà des différences sociales et économiques entre les deux pays, cette lutte est pleine d'enseignements pour les travailleurs et le mouvement ouvrier suisses.

POURQUOI CETTE SOUDAINE RUPTURE DE LA PAIX SOCIALE ?

La paix du travail suédoise a été codifiée pratiquement au même moment que la paix du travail suisse. Elle est basée sur un accord conclu en 1938 à Saltsjöbad entre associations syndicales et patronales et selon lequel, entre autres, les salaires sont négociés chaque année au niveau central et sans mesures de lutte. Contrairement à ce qui se passe en Suisse, les organisations professionnelles suédoises sont fortement centralisées. La centrale syndicale suédoise (la LO, Länsorganisationen) dirigée par la social-démocratie, n'est pas seulement puissante par le nombre de ses membres (2 milliers d'adhérents dans un pays qui compte un peu plus de 8 millions d'habitants); c'est aussi elle qui conclut les accords centraux, contrairement à ce qui se passe par exemple avec l'Union syndicale suisse qui n'a pratiquement rien à dire dans les mouvements conventionnels. Jusqu'à cette année, l'accord salarial a toujours été négocié autour du tapis vert, même si ces derniers temps déjà les concessions syndicales étaient en général importantes.

Trois raisons expliquent pourquoi cette année cela s'est déroulé différemment :

* La Suède connaît depuis plusieurs années une inflation galopante. Cette année on prévoit une augmentation des prix de 13 o/o. Rien qu'au mois de janvier les denrées alimentaires ont renchéri de 8 o/o.
* Pour le gouvernement (qui, rappelons-le, est bourgeois depuis 1976), cette inflation signifie essentiellement une aggravation de la balance des paiements (18 milliards de couronnes en 1980 contre 11 milliards en 1979) et un alourdissement important du déficit budgétaire (57 milliards de couronnes en 1980 contre 45 en 1979). Il veut remédier à cette situation par une restriction des dépenses publiques de 7 milliards (projet de suppression des allocations familiales pour le 1er enfant, relèvement des tarifs des soins médicaux, baisse des allocations de logement, révision du système d'indexation automatique des retraites) et par l'arrêt du soutien financier aux entreprises en difficulté.

Le patronat a réagi pour sa part en revendiquant, dans le cadre des négociations salariales centrales de cette année, un blocage total des salaires.

* Les travailleurs ne l'entendaient pas de cette oreille. L'inflation a entraîné depuis plusieurs années une perte sensible de leur pouvoir d'achat. Le porte-parole de la centrale syndicale, Gunnar Nilsson affirma à plusieurs reprises qu'un ouvrier industriel avait perdu depuis 3 ans l'équivalent de plus d'un mois de salaire. Cette année, ils ne voulaient tout simplement plus faire les frais de la situation. Ils savaient en effet que l'économie ne se porte pour l'instant pas si mal. Les économistes prévoyaient pour 1980 une hausse de la production industrielle de 4 o/o, un accroissement des investissements de 20 à 30 o/o, des exportations de 6 o/o et du PNB de 3,7 o/o. Plusieurs patrons d'entreprises importantes annonçaient en outre des augmentations de bénéfices spectaculaires (plus de 60 o/o).

Le mécontentement est devenu de plus en plus important ces derniers mois. Dans les assemblées syndicales et d'entreprises les travailleurs demandaient à leur direction d'adopter une attitude intransigeante et ils se déclaraient prêts à engager la lutte. De plus en plus souvent des syndiqués demandaient que le résultat de l'accord soit soumis avant sa signature à une votation à la base.

Par ces prises de positions ils ont pu amener la direction syndicale à avancer des revendications salariales plus correctes.

Face à l'intransigeance patronale, la centrale syndicale n'avait plus la possibilité d'offrir un compromis. La question a dû donc être tranchée par une épreuve de force.

LE DEROULEMENT CONCRET DE L'AFFRONTEMENT

Le dernier accord salarial central est arrivé à échéance en novembre 1979. Le patronat annonce tout de suite son intention de bloquer les salaires. L'attitude de la direction syndicale est alors loin d'être claire. Gunnar Nilsson, le porte-parole syndical affirme qu'il faudrait demander 10 à 15 o/o d'augmentation, mais rajoute immédiatement que les syndicats pourraient modérer leurs revendications, si

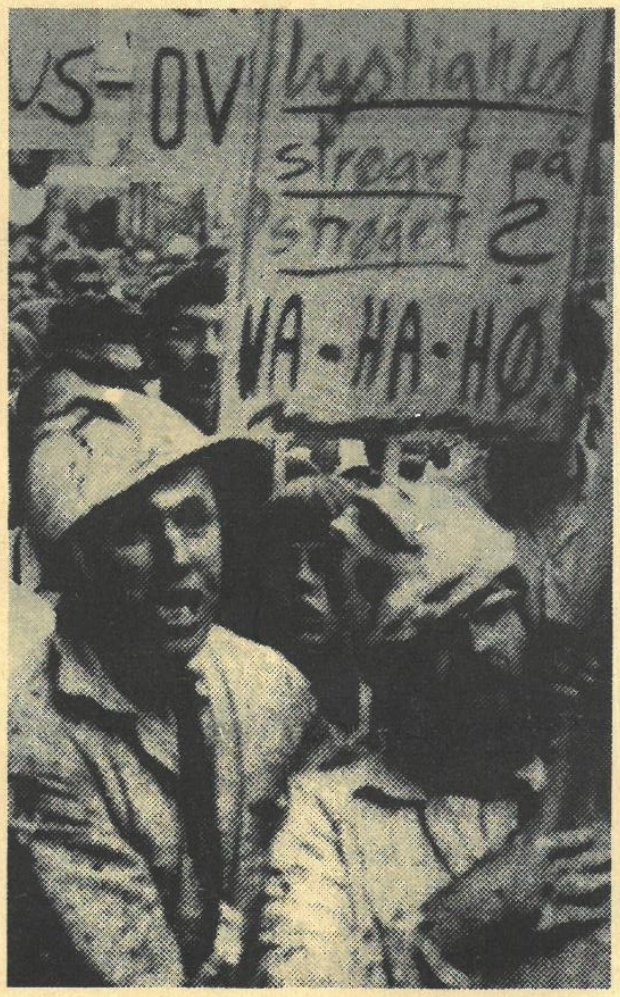

on instaurait en 1980 déjà un fonds de récupération des bénéfices.

Fin février 1980, la Centrale patronale (SAF –Svenska Arbetsgivare Förbundet) demande la prolongation pour une année de l'ancien accord salarial, ce qui revient à un blocage annuel des salaires. La centrale syndicale réagit en avançant cette fois-ci la revendication précise d'une augmentation de 11,3 o/o. Les syndicats du secteur public demandent parallèlement une augmentation de 12,5 o/o. Il semble que ces revendications visent au début surtout à pousser le gouvernement à offrir sa médiation.

Fin mars, le gouvernement bourgeois fait effectivement une proposition : il annonce que l'Etat instaurera le contrôle des prix et des loyers si les syndicats acceptent la proposition patronale. Olaf Palme pour le parti social-démocrate d'abord, la centrale syndicale ensuite refusent cette offre piégée; LO maintient sa revendication, décrète le blocage des heures supplémentaires et menace de mener des grèves limitées dans le commerce de détail, dans le secteur de l'énergie et des combustibles, dans les transports aériens et maritimes. Le patronat réagit par un nouveau durcissement. Il menace de "lock-outer" 800 000 travailleurs, et Curt Nicolin, le patron des patrons, déclare cyniquement que cette mesure coûterait bien sûr beaucoup à l'économie, mais qu'il s'agirait à son avis d'un "investissement pour l'avenir". Il prétend que les coûts de production doivent être ramenés en Suède au niveau de 1973, si l'économie veut soutenir la concurrence internationale.

La situation se durcit encore au mois d'avril. Des tentatives de négociations n'aboutissent à rien. Une commission de médiation propose 2,3 o/o avec l'accord du SAF. LO maintient sa revendication de 11,3 o/o. Le 25 avril 14 000 employés du secteur public se mettent en grève (les douanes, chemins de fer et bateaux, les postes de Stockholm, les transports publics des grandes villes, une partie des infirmières et assistants de 9 grands hôpitaux). En représailles, 12 000 autres sont mis à pied.

Le 1er mai, des manifestations exceptionnellement massives se déroulent dans plusieurs régions du pays. Beaucoup de banderoles exigent le départ du gouvernement bourgeois, ou le maintien absolu des revendications syndicales.

Le 2 mai, la centrale syndicale décrète le déclenchement d'un mouvement de grèves limitées. Elles touchent environ 100 000 travailleurs. La centrale patronale procède alors au lock-out de 800 000 autres salariés. Le but est de briser la volonté de lutte des travailleurs. Ce qui rate : les travailleurs lock-outés se comportent comme les travailleurs en grève (piquets devant les entreprises, participation aux assemblées, etc.).

Certes, les difficultés sont importantes : les travailleurs suédois n'ont pas l'habitude de la grève. La dernière grève nationale date de 1909. En de nombreux endroits, les fonctionnaires syndicaux ne font pas leur travail, n'informent pas et n'organisent pas les travailleurs. Une partie des ouvriers se désintéresse du mouvement parce qu'ils sont encore marqués par les échecs subis antérieurement, par exemple face aux plans de démantèlement locaux de la métallurgie et des chantiers navals.

Dans l'ensemble cependant, la classe ouvrière tient bon, malgré le grippage rapide de l'économie nationale, dont les mass media, majoritairement dominés par la bourgeoisie, prennent prétexte pour dénigrer le mouvement et malgré les bruits qui se répandent selon lesquels le gouvernement préparerait une loi pour contraindre les syndicats à abandonner la grève.

Le mercredi 7 mai, les médiateurs reçoivent le feu vert du gouvernement pour aller au-delà des propositions patronales initiatles (les 2,3 o/o). Après une semaine de grève, la direction syndicale accepte la proposition d'une augmentation de 7,3 o/o dans la fonction publique et de 6,8 o/o das le secteur privé. Sur pression du gouvernement, la centrale patronale accepte, le 11 mai, ce compromis.

UNE PREMIERE EXPERIENCE

La grève cesse. Les travailleurs en font un premier bilan. Ils se rendent compte qu'ils ont réussi à briser la volonté de bloquer les salaires du patronat. Ils ont fait l'expérience précieuse que la lutte peut payer. Ils ont appris comment il faut s'y prendre. Mais ils ont aussi vu, une nouvelle fois, qu'il faut se méfier de la politique de compromis de la direction syndicale. Ils savent que l'accord obtenu ne sauvegarde pas le pouvoir d'achat de leurs salaires. Nombreux sont ceux qui pensent que le mouvement syndical aurait pu obtenir plus en continuant la lutte, que le gouvernement était totalement pris de court, et que l'arrêt de la grève était une erreur. Olaf Palme, le dirigeant du parti social-démocrate le disait lui-même : *"Matériellement le résultat de la grève est maigre"*.

Les semaines à venir nous montreront quelles conclusions la classe ouvrière suédoise tire de cette confrontation. Elle a besoin de maintenir sa combativité, car les perspectives économiques internationales ne sont pas favorables, l'accord est de courte durée et le patronat suédois fera tout pour empêcher le mouvement ouvrier de reprendre à nouveau la lutte.

Pour nous, en Suisse, cette lutte est la démonstration vivante qu'une classe ouvrière totalement pacifiée peut renaître à la lutte, mais qu'elle le fera d'autant mieux qu'elle s'y est préparée à temps et qu'elle sait empêcher les directions syndicales d'agir à leur guise.

Faucher

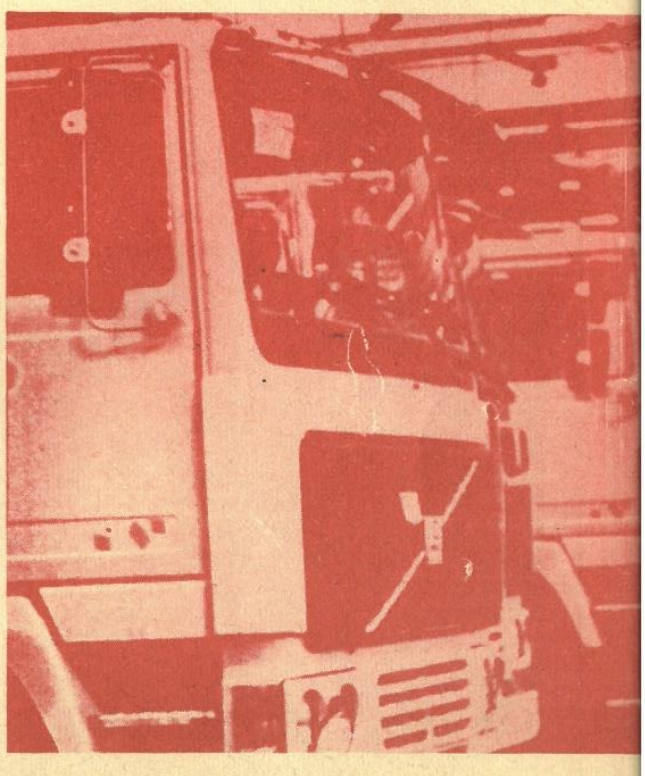

UN MYTHE

LES TRAVAILLEURS EN GREVE

"Obtiendrons-nous une augmentation de 11 o/o ? Les négociateurs de la LO réussiront-ils à récupérer un peu de la baisse des salaires subie ces dernières années ?... Nous n'en savons encore rien... Mais finalement on arrivera bien à un accord qu'il faudra signer... Et là il faut que le résultat soit soumis à une votation à la base ! Des quantités de sections syndicales d'usines et de branches locales se sont prononcées cet hiver dans ce sens. Dans la seule métallurgie, ces prises de position représentent 40 000 membres et en réalité ils sont probablement encore plus nombreux. Aujourd'hui il faut renouveler cette revendication, afin que la direction syndicale sache que des membres veulent avoir leur mot à dire au sujet de leur salaire !" (Internationalen, 18. 4. 1980)

DICK ÅHMAN, DEUXIEME PORTE-PAROLE DE LA DIRECTION SYNDICALE DE GROUPE DE LA SECTION CAMIONS DE VOLVO

"Dès que les patrons ont fait connaître leur proposition de blocage des salaires, en automne passé, on aurait dû dire clairement : 'Si vous ne voulez pas négocier, vous aurez la bagarre'. C'est scandaleux qu'on n'ait pas agi ainsi.

Pourquoi la SAF a-t-elle adopté une stratégie de confrontation ? La SAF savait que son partenaire dans la négociation, la LO, était relativement molle et n'osait pas s'opposer à Nicolin (porte-parole de l'association patronale). Mais elle n'a pas compté avec le mécontentement des syndiqués à l'égard de la direction syndicale. Maintenant je crois qu'à l'avenir le ton va changer." (Internationalen, 30. 4. 1980)

UNE OUVRIERE DU TEXTILE EN GREVE A L'USINE FIX DE SöDERKöPING

"Nous faisons la grève pour défendre notre pouvoir d'achat. Si nous renonçons aux augmentations de salaire, les prix ne s'arrêteront pas. Je n'ai jamais vu des capitalistes accepter de renoncer à leur exigence de profit. C'est bien pour cela que les prix augmentent. Maintenant il s'agit de tenir. Si nous n'arrivons pas à maintenir les piquets de grève, nous serons immédiatement battus. La solidarité est soumise à une rude épreuve. Il ne faut pas qu'une partie seulement porte les charges pour tous les autres. On doit s'entraider dans les piquets de grève.

Ce n'est pas toujours facile de faire un piquet. On doit se relayer 24 heures sur 24. Mais on s'amuse aussi bien. Chaque piquet est formé de 2 personnes, mais une masse de camarades de travail passent et discutent avec nous. Ils viennent même d'autres usines qui ont été lock-outées." (Internationalen, 14. 5. 1980)

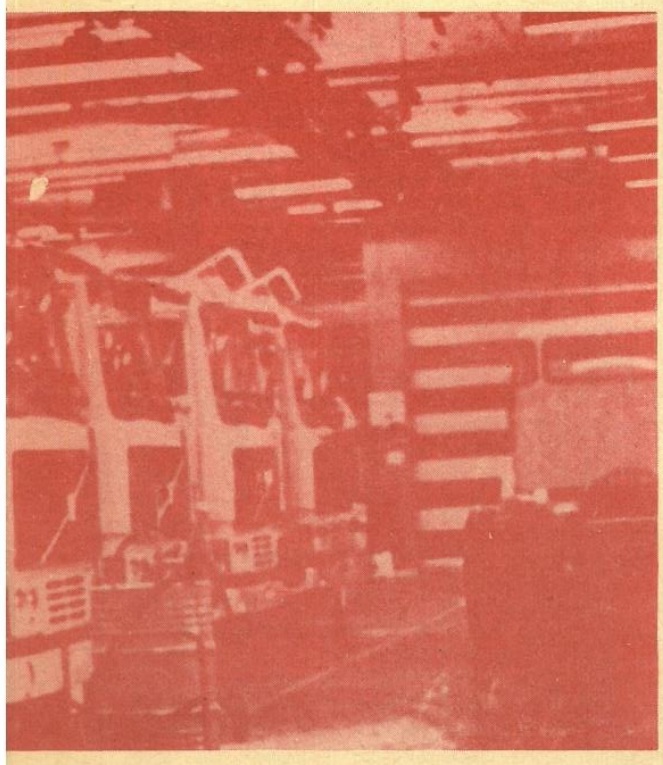

A L'USINE DE CAMIONS VOLVO A LUNDBY

"C'est 6 heures du matin. De plus en plus d'ouvriers arrivent. Une partie est là pour renforcer le piquet. Beaucoup attendent l'assemblée de grève de 7 heures... Le bureau du syndicat, installé dans une jolie villa en bois en dehors de l'enceinte de l'entreprise, est devenu d'un coup une maison ouverte. La machine à café fonctionne en permanence, les piquets s'inscrivent sur les listes... Les divers portails de l'usine sont occupés. Maintenant ce n'est plus Volvo mais ceux des piquets, avec leurs brassards rouges, qui décident qui passe et qui ne passe pas... Des camions sont refusés. Un chef supérieur se fâche tout rouge, face aux refus des piquets, mais il doit se soumettre à cette nouvelle autorité..." (Internationalen, 9. 5. 1980)

Ouvrières en grève à l'usine textile FIX de Söderköping.

Comparaison entre les revendications syndicales et les résultats de l'accord

(C – couronne suédoise;
cours actuel : 1 couronne – environ 40 centimes)

	Revendication LO	Résultat obtenu
augmentation de base	1,9 C/heure de nov. 79 à déc. 80	0,75 C/heure du 15 avril à fin déc. 80, plus 320 C comme compensation rétroactive
complément pour égaliser les salaires	10 o/o de la différence entre le salaire de chacun et 42 C/heure	4,5 o/o de la différence entre le salaire de chacun et 42 C/h., mais au maximum 0,85 C
salaire minimum	4 200 C/mois ou 25,15 C/heure	–
contribution fédérative*	0,25 C/heure	0,15 C/heure
garantie du pouvoir d'achat**	non prévue	0,30 C/heure le 1er déc. 1980
garantie de revenu***	non prévue	0,60 C/heure le 1er juillet 1980
taxe de production	0,5 o/o de la somme totale des salaires des travailleurs collectivement engagés; mis à disposition de l'activité syndicale	–

* n'est payée qu'aux syndiqués

** règle selon laquelle les salariés reçoivent en fin d'année une augmentation unique si le coût de la vie a augmenté de plus de 2,8 o/o entre mars et décembre

*** montant versé aux salariés dont l'accord local ne prévoit pas le versement de la compensation du coût de la vie le 1er juillet 1980

Remarques :

En quoi ces chiffres compliqués correspondent-ils à une augmentation de 11,3 o/o ou 6,8 o/o ? Selon les calculs faits par nos camarades suédois, le résultat obtenu ne correspond pas à 6,8 o/o; il serait inférieur à 5 o/o.

De plus, on voit que le patronat a refusé des revendications syndicales essentielles :

* le salaire minimum,
* la taxe de production,

et qu'il a fortement limité le "complément pour égaliser les salaires".

Un premier bilan

La plus grande lutte sociale suédoise s'est terminée. Le résultat obtenu correspond environ à la moitié de la revendication initiale de LO (la centrale syndicale suédoise). Pour faire passer les 11,3 o/o on aurait eu besoin d'une grève d'ensemble. On n'en est jamais arrivé là.

L'association patronale suédoise (SAF) a dû payer le prix fort pour son refus d'entrer en négociation et pour son attitude obstinée face aux revendications salariales des travailleurs. La LO aurait pu arrêter l'économie suédoise, par exemple en mettant à exécution la dernière menace du syndicat des transports : arrêter le transport du pétrole. En prolongeant le conflit, on aurait pu contraindre la SAF à accorder plus, et le gouvernement bourgeois à démissionner.

Les organisations syndicales étaient de toute évidence mal armées pour une telle lutte, après des décennies d'assemblées syndicales mal fréquentées et de politique de collaboration des directions. Mais pendant cette longue semaine de lutte la machine a commencé à se roder. On a commencé à organiser des manifestations de rue contre la SAF et le gouvernement bourgeois. Des tracts ont été écrits et distribués. Dans beaucoup d'endroits on a utilisé la radio du syndicat pour émettre des programmes de lutte. Des activités de loisir ont commencé à être mises en place. A travers le pays les maisons du peuple se sont remplies de gens. Devant les usines les travailleurs ont fait des piquets de grève et de lock-out. Des milliers et des milliers de travailleurs ont participé à la mobilisation active en faveur des revendications de la grève.

Mais la direction de la LO a déçu, trahi ses membres.

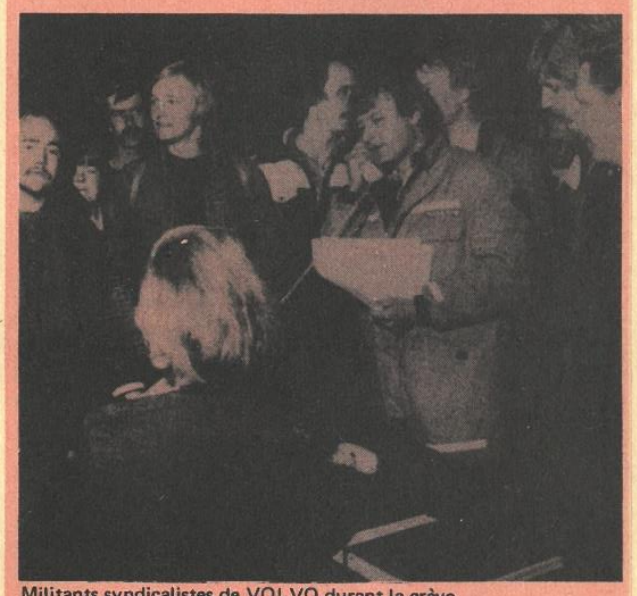

Militants syndicalistes de VOLVO durant la grève.

LES BAS SALAIRES EN FONT LES FRAIS

Bien sûr, la différence est grande entre la proposition de blocage des salaires de la SAF et le résultat lors de l'arrêt de la grève, ou entre l'offre initiale et l'offre finale des médiateurs. L'offensive patronale contre nos salaires a pu être arrêtée provisoirement. Sans la grève, nous aurions dû nous contenter d'une prolongation de l'accord antérieur sans amélioration.

Mais la direction de la LO a trahi, notamment ses membres à bas revenus des syndicats faibles (habillement, immobilier, hôtellerie et restaurants) et cela malgré les affirmations contraires de Gunnar Nilsson (porte-parole de la LO).

Un accord central insuffisant touche plus durement les travailleurs des syndicats faibles ou des secteurs en crise, qui n'ont pas la possibilité de se rattraper dans le cadre de négociations locales (...) Le salaire minimum n'a pas été obtenu et l'égalisation des salaires va beaucoup moins loin que ce qui était demandé au départ. Le fossé entre les hauts salaires et les bas salaires n'a pas pu être comblé parmi les membres de la LO.

UN ECHEC POUR LA SAF

La SAF a dû abandonner son exigence initiale. Son "investissement pour l'avenir" et sa tentative de briser le mouvement syndical par un lock-out massif visant à creuser des trous profonds dans la caisse de grève des syndicats furent un échec.

Un jour après l'acceptation de l'accord par la SAF et la LO, on a demandé à la SAF si elle estimait avoir échoué. La réponse fut : "Nous n'avons pas atteint notre but".

Le gouvernement aussi a dû accepter une proposition finale supérieure à ce qu'il s'était imaginé au départ. Mais la solution admise par la direction de la LO ne protège pas les salaires réels des travailleurs pour 1980 et comporte encore moins de compensation pour les pertes subies pendant les 3 années passées.

(Extrait d'un article de "Internationalen",
hebdomadaire de la section suédoise
de la IVe Internationale, du 14 mai 1980)

BARBOUZES, SECRET BANCAIRE ET BONNE CONSCIENCE SUISSE S.A.

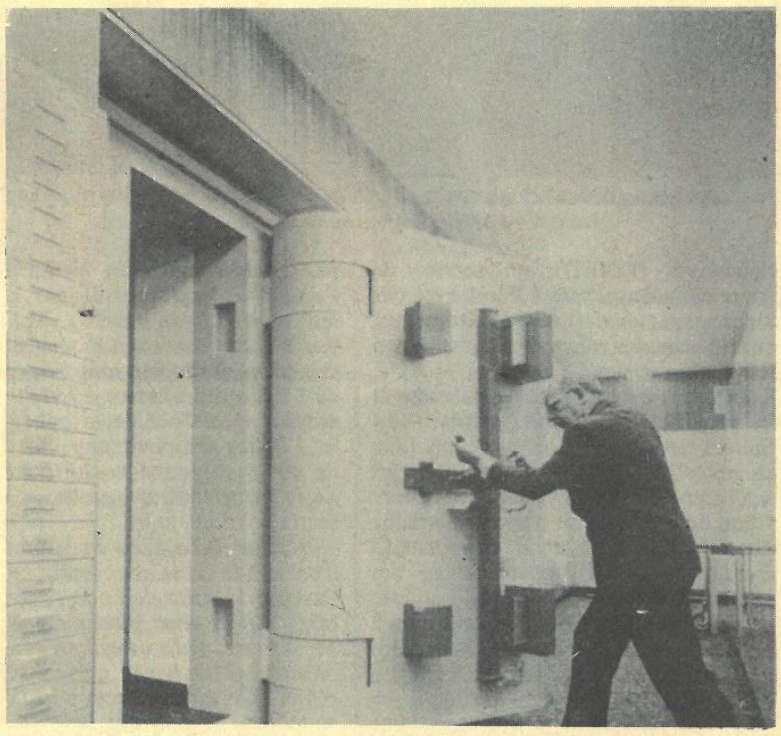

L'arrestation de deux douaniers français sur sol helvète a soulevé l'indignation de tout ce que le pays compte de "vrais" patriotes : "Une attaque majeure contre la souveraineté suisse", s'est écrié Alfred E. Sarasin, président de l'Association suisse des banquiers; "Français, allez chasser les fraudeurs du fisc sur votre propre territoire !", surenchérissaient de vertueux journalistes. Et Félix Chapelle, dans Tout Va Bien n'hésitait pas à emboucher lui aussi la trompette nationale, en parlant de "l'immense culot des Français" qui ont "porté atteinte à la souveraineté suisse". Mais la palme revient, comme souvent, au* Journal de Genève *du 8 mai, qui nous révèle le fin du fin de toute l'affaire, vaste opération montée par "la section douanière du syndicat CGT, un syndicat d'obédience communiste, rappelons-le"...

Faudrait-il alors en conclure que CGT et gouvernement français marchent la main dans la main, puisque Jean Vincent, dans la VO du 16 mai, nous explique que, contre les Suisses, "le ministre français du budget M. Papon s'est fâché tout rouge et avec raison" ?

Comme on le voit, ça tire un peu dans toutes les directions ! Essayons d'y voir un peu plus clair...

James Bond a-t-il été engagé par l'UBS ?

Ces deux douaniers sont-ils de simples lampistes, victimes d'une sordide lutte d'intérêts entre chiraquiens et giscardiens ? De hautes personnalités françaises sont-elles impliquées dans ce "grand jeu" ? Le procès qui s'annonce ne le révèlera certainement pas : l'indépendance de la justice suisse, tant vantée ces jours, a des limites surprenantes !

Quel rôle les banques suisses ont-elles joué et fait jouer à la police dans cette affaire ? Là aussi, n'attendons pas de révélations sérieuses au procès. Mais c'est pourtant bien là que se trouve, selon notre hypothèse, qui est aussi celle du *Canard Enchaîné*, le noeud de l'histoire. Car ce qui est en cause, d'abord, ce sont **les menaces pesant sur le secret bancaire** que les banques désiraient conjurer de façon préventive, avec la bénédiction et l'aide de l'Etat. On sait en effet que les douaniers français avaient obtenu pas mal de tuyaux sur l'évasion fiscale des capitaux français vers les banques suisses; ils détenaient par exemple un listing de la SBS fort précis (environ 3 000 noms). Dès lors, c'était la réputation de sérieux et de discrétion de cette banque, et par contrecoup de toutes les autres, qui était menacée : des clients étrangers n'allaient-ils pas se détourner de la place bancaire helvétique, dont le secret pouvait commencer à apparaître légèrement surfait ?

D'où cette opération montée avec l'agent de contre-espionnage au service de l'UBS et de la SBS, Hermann Ströhlin, opération sur laquelle se greffe probablement la provocation des barbouzes français abusés (coup des voitures volées dans la résidence secondaire de Ströhlin en France). On pourrait fignoler les détails, comme le fait *Le Canard Enchaîné* du 14 mai : *"Cette opération et sa divulgation sur la place publique devaient montrer que, si le secret bancaire est un fromage plein de trous du côté de la SBS, les clients sont assurés de trouver du solide à l'UBS, sa grande rivale"*. Peut-être, mais l'essentiel, c'est que **cette histoire de barbouzes blousés a été voulue et montée par les grosses nuques de la Banque suisse avec l'appui de l'Etat** (le mandat d'arrêt fut délivré la veille de l'arrestation) et que, de plus, **ces Messieurs n'ont pas dû être mécontents de la publicité que la presse des deux côtés de la frontière et la grève des gabelous ont donnée à ce fait divers.** Aux yeux de tous leurs clients potentiels, les banques suisses montraient avec fracas qu'elles étaient prêtes à frapper pour faire respecter l'inviolabilité du secret bancaire et que l'Etat les appuyait dans cette politique.

Justice et vertus suisses mobilisées au service de la fraude

C'est ce qu'écrivait à peu près *Le Monde* du 10 mai, ajoutant : *"Ce secret, dont beaucoup se targuent comme d'une vertu, peut porter un autre nom, celui de recel, quand l'origine des fonds est douteuse"*.

Le secret bancaire est en effet protégé par une loi fédérale sur les banques (art. 47), datant de 1934. *"Tout apprenti dans une banque,* écrit H. Schneider de l'Association suisse des banquiers, *sait que même une violation par négligence du secret bancaire est un déli pénal."* Le secret bancaire a même sa "philosophie", triste sous-produit de l'hypocrisie des financiers calvinistes. Le Crédit Suisse écrit en effet dans une petite brochure consacrée à l'apologie du système bancaire : *"Le secret bancaire était reconnu bien avant l'entrée en vigueur de la loi sur les banques de 1934. Consacré par l'usage et la jurisprudence, il faisait depuis longtemps déjà partie intégrante de notre édifice juridique. C'était la conséquence logique, dans un Etat libéral tel que le nôtre, du droit de chacun au respect de sa sphère d'intérêts privés, que le secret bancaire contribue à renforcer. Dans notre pays où nul n'aime*

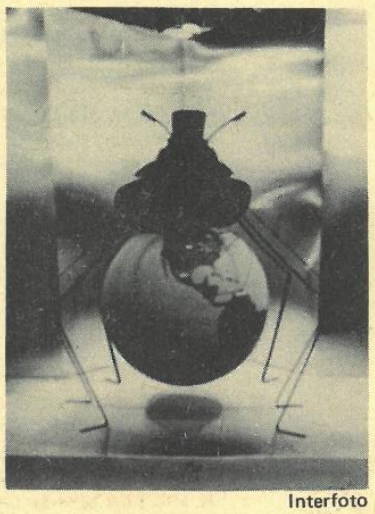

Interfoto

faire étalage de sa situation financière, de ses revenus ou de sa fortune, cette institution a de profondes racines populaires.". Et plus loin : *"La protection de la propriété et de la sphère d'intérêts personnels est une des pierres angulaires de l'ordre public de notre pays"*... Et le Crédit Suisse d'expliquer que les comptes à numéros associés au secret bancaire avaient un but humanitaire : soustraire les déposants juifs aux poursuites nazies. *"Humanisme, libéralisme, stabilité politique et monétaire, tous ces facteurs, alliés au fait que la Suisse a été épargnée par les grandes guerres, ont depuis longtemps amené les hommes et les capitaux à chercher dans notre pays une protection qu'ils y ont trouvée... La nécessité du secret est plus impérieuse dans notre pays parce qu'il est une terre d'asile"*...

Tant de bonne conscience de soi : à faire dégueuler !

La finance helvétique : un monde de vertu

L'indignation de la presse suisse repose sur un raisonnement d'une suffisance obtuse : banques et douanes suisses font leur boulot, le font bien; ce sont les douanes françaises qui font mal le leur et les Français sont de mauvais citoyens, cherchant à frauder un mauvais gouvernement. Là aussi, cette presse ne fait que réciter la leçon des banques : *"Nos autorités ont en principe toujours refusé aux autres Etats l'assistance judiciaire en matière fiscale. Cette attitude nous a parfois valu le reproche de favoriser l'évasion fiscale sur le plan international. Mais ce reproche néglige le fait qu'il incombe tout d'abord à chaque nation d'instituer un ordre qui amène les citoyens à remplir leurs devoirs vis-à-vis de l'Etat."* (Crédit Suisse, Le secret bancaire, p. 7).

La réalité, c'est que les banquiers suisses jouissent d'un système de trappe à fric parfaitement au point et qu'ils sont d'excellents démarcheurs. Sur le premier point, un juriste de la Banque nationale, Peter Glauser explique dans la revue *"Wirtschaft und Recht"* (mars 1977) que :

1) la protection du secret s'exerce en Suisse avec une force inégalée puisqu'on ne peut l'enfreindre, même par négligence, sans encourir une condamnation;
2) cette protection est absolue face au fisc suisse, cas unique en Europe;
3) les comptes à numéro renforcent efficacement cette protection.

Petits dollars, venez dans nos coffres !

De 1976 à 1979, les douanes françaises ont traité 32 affaires de trafic par passeurs et démarcheurs agissant pour le compte de banques suisses (*Le Monde* des 11-12. 5. 80). Il y a quelques jours, la presse apprenait l'arrestation d'un banquier suisse dans le sud de la France, pour trafic de devises et d'un autre, genevois à la place de la Concorde. En 1972, un banquier genevois, Hentsch, était arrêté en Suède pour les mêmes motifs. On sait qu'il existe des réseaux de passeurs entre la Suisse et les pays voisins. C'est ainsi qu'au Crédit Suisse de Chiasso, on a découvert un carnet d'épargne de 30 000 fr., représentant les pourboires versés par des passeurs de lires aux différents caissiers avec lesquels ils travaillaient.

On le pressent : les banquiers suisses ne restent pas assis à attendre le fric; ils organisent activement la récolte.

Cette dernière est bonne, semble-t-il : un douanier français interrogé par *Le Monde* estime que les avoirs étrangers en Suisse sont supérieurs au budget de l'Etat giscardien. D'autres sources estiment à 22 milliards de francs les capitaux en provenance du Tiers Monde. D'après *Le Point* (16 février 76), 400 000 Français jouiraient de comptes à numéro en Suisse. Ziegler, dans son ouvrage sur la Suisse, rappelle que la bourgeoisie portugaise avait exporté plus d'un milliard d'escudos entre avril 1974 et avril 1975, dont la majeure partie trouva abri en Suisse. Enfin, rappelons avec *Le Canard* qu'en 1968, plus de 20 milliards de francs français se carapatèrent en Suisse. Dans son ouvrage, "L'argent secret et les banques suisses", Jean-Marie Laya conclut que *"même avec le revenu national le plus élevé des pays industrialisés, même compte tenu d'un sens de l'épargne très développé chez l'Helvète, jamais les six millions de Suisses n'auraient pu, à*

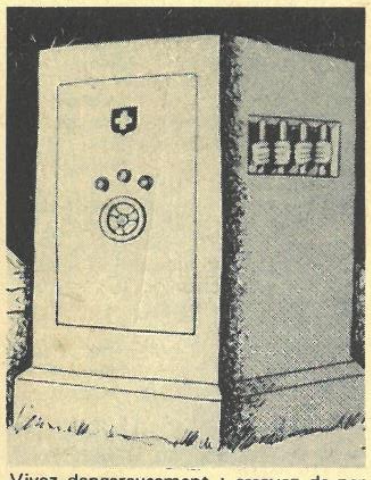

Vivez dangereusement : essayez de percer à jour le secret bancaire suisse !
(dessin emprunté au Canard Enchaîné)

eux seuls, emplir un tel bas de laine (fortune des banques suisses en 1977 : 400 milliards de francs)".

Donnons la conclusion à Peter Klauser de la Banque nationale; c'est irréfutable : *"Protégées par le secret, les banques suisses peuvent librement inciter leurs clients étrangers à la soustraction d'impôts, et même collaborer activement à leurs fraudes (...) Celles des banques suisses qui collaborent de façon permanente et systématique avec des organisations françaises, italiennes et espagnoles spécialisées dans la fuite des capitaux étrangers favorisent activement le trafic frauduleux"*.

Pour la Suisse, il y a crimes et crimes...

Le 2 juin 1977, suite aux scandales du Crédit Suisse de Chiasso et de la Banque Leclerc de Genève, la Banque nationale a signé avec l'Association suisse des Banquiers une Convention de diligence, sorte de code de bonne conduite *"en vue de préserver le renom de la place financière suisse et de lutter contre la criminalité économique"*. L'art. 8 stipule que *"les banques s'engagent à ne prêter aucune assistance active dans le transfert de capitaux hors des pays dont la législation prévoit des restrictions en matière de placements de fonds à l'étranger"*. De plus, la même année un accord d'entraide judiciaire (lutte contre la maffia) a été signé entre la Suisse et les Etats-Unis. Mais, dans l'ensemble, la Suisse refuse de signer tout traité multilatéral de lutte contre la fraude fiscale. En Suisse, les trafics de devises et les soustractions d'impôts ne sont pas considérés comme des délits pénaux, si bien que des plaintes transmises à ce sujet par des Etats étrangers ne sont pas recevables en Suisse !

Ajoutons que, s'il a fallu signer ces conventions, c'est donc qu'il y avait des "abus". Mais ces conventions ne changent rien aux agissements des banques suisses (comme l'écrit d'ailleurs un journaliste de *24 Heures*, 17-18 mai 80). Les procédures sont simplement plus sophistiquées. C'est ansi, comme le relate *24 Heures* (17-18 mai), qu'un fondé de pouvoir de la banque Barclays-Suisse vient d'être condamné en France à un an de prison par défaut, pour trafic de devises. Pourtant, il ne s'agissait pas de faire sortir ces devises de France, mais d'opérer une compensation : on transmet en France même une somme X d'une personne à une autre, puis l'on crédite et l'on débite les comptes de ces deux personnes respectives, en Suisse, d'un montant correspondant. Ces opérations de compensation triangulaires se pratiquent couramment de banques à entreprises. Renault a même constitué à cet effet une société financière en Suisse. L'exemple vient de haut...

Une affaire qui concerne aussi bien les travailleurs en Suisse qu'en France

Pour nous, il ne s'agit ni de blanchir la France, ni de défendre la souveraineté helvétique. Entre la pourriture du gang giscardien et celle du clan des receleurs banquiers suisses, nous ne choisissons pas ! C'est aux classes ouvrières des deux pays de lutter contre l'évasion fiscale et les magouilles de leur Etat. Il en va aussi bien de leur propre intérêt (faire payer les riches) que d'une dette de solidarité envers les salariés du Tiers Monde, victimes directes de ces fuites de capitaux; ceci étant particulièrement clair pour la Suisse. Dans ce pays, nous avons tout particulièrement à lutter contre le secret bancaire, contre la politique de recel des banquiers, contre la protection de la fraude accordée par l'Etat et contre la fraude fiscale pratiquée en Suisse même, au mépris des vertus tant proclamées par nos financiers (100 milliards de fortune non déclarée selon André Hofer, "La fraude fiscale en Suisse", p. 126). Un objectif ambitieux qui exige l'unité de toutes les forces du mouvement ouvrier.

O.P.

Assurance-chômage

NON PAS CONTRE LE CHÔMAGE, MAIS CONTRE LES CHÔMEURS !

Quand l'assurance-chômage obligatoire fut inscrite dans la Constitution, en 1975/76, sa "nouvelle conception" fut l'objet de bien des promesses. Contrairement au passé, elle ne devait plus seulement payer les indemnités journalières et permettre (souvent sous la contrainte) de retrouver du travail; elle devait aussi — assurait-on — financer "des mesures pour empêcher et combattre le chômage". La "prévention" du chômage était le slogan à la mode.

A la mi-avril, la commission d'experts a publié le projet de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage issu des procédures de consultation. Le résultat laisse penser que le Conseil fédéral le soumettra sous cette forme au Parlement. Or ce projet de loi EXCLUT EXPLICITEMENT LA PREVENTION DU CHOMAGE PAR LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI ! Les experts prétendent bien plus "combattre" le chômage en forçant les chômeurs, avec quelques carottes et force coups de bâton, à accepter n'importe quel emploi "offert" par le patronat.

"Le texte de loi contient des dispositions qui rappellent la chasse aux sorcières et ne tiennent pas compte de la situation des chômeurs."
R. Gysin, Directeur de l'Office de l'Emploi de Bâle-Ville

C'est en ces termes que Remo Gysin juge ce projet dans la "Basler Zeitung" du 22 février 1980, sous le titre significatif : *"Des préjugés n'ont rien à faire dans la loi"*. Il précise en effet : *"Le commentaire du projet de loi n'accorde à aucun objectif autant de place qu'à la lutte contre les abus"*.

Effectivement : mises à part quelques améliorations (hausse des indemnités journalières pour célibataires de 65 o/o à 75 o/o du salaire brut antérieur et calcul plus favorable des conditions donnant droit aux prestations), le projet met en place de graves moyens de pression contre les chômeurs. L'indemnité journalière (qui sera limitée à 80 o/o du salaire contre 85 o/o aujourd'hui pour les chômeurs avec enfants) sera diminuée de 10 o/o au terme de chaque tranche de 100 jours ! Gysin : *"... c'est — comme l'a expliqué un membre de la commission d'experts à un séminaire de formation de l'Office du Travail — un 'moyen de pression' approprié pour lutter contre les abus !"* Les chômeurs qui ne s'y plient pas pourront voir leurs indemnités supprimées jusqu'à 60 jours, contre 48 actuellement. Ces pratiques, selon Gysin, ne donneront *"aucune garantie que le nouveau système de contrôle sera moins chicanier qu'aujourd'hui"*. Selon le comportement, le timbrage deux fois par semaine sera toujours considéré comme le minimum. Cela bien que *"les Offices du Travail disposent déjà d'une série d'instruments de contrôle plus efficaces que le timbrage"*.

Gysin souligne en détail que "l'image du chômeur" est totalement faussée en présentant les chômeurs comme des tire-au-flanc qui ne songent qu'à "abuser". Les chômeurs de longue durée, ce sont surtout les vieux et les handicapés, qui devraient de surcroît "payer" (par la réduction des indemnités après chaque tranche de 100 jours) pour une situation dont ils ne sont pas responsables.

Interfoto

Le prétexte des abus

Le poids mis par les experts sur la lutte contre les "abus" ne relève toutefois pas d'une "fausse image" des chômeurs et ce n'est pas un hasard si les associations patronales et le Vorort ont martelé cet argument tout au long de la consultation. Le patronat est placé pour savoir que la grande masse des travailleurs est formée de bosseurs et non de tire-au-flanc. Ces mesures de pression contre les chômeurs cachent en fait la prévision de nouvelles restructurations importantes de l'économie capitaliste et, partant, la volonté de rendre les travailleurs aussi disponibles que possible pour qu'ils s'adaptent aux changements d'emploi et de domicile, le tout pour que les coûts de telles opérations restent bas et les profits élevés. Or les plus "disponibles" sont précisément ceux qui ont déjà perdu leur emploi.

Voilà pourquoi l'assurance-chômage n'offrira, par exemple, aucun appui au recyclage des salariés qui voudraient en entreprendre de manière préventive, soit parce qu'ils craignent de nouvelles difficultés dans leur branche, soit parce qu'ils veulent perfectionner leur qualification. De même, les femmes au foyer qui voudraient reprendre une "vie active" ne bénéficieront d'aucune aide. Ce n'est que si elles sont "forcées" de travailler, à cause de l'invalidité ou de la mort de leur mari, qu'elles seront couvertes par l'assurance, et, *"au cas où leur placement ailleurs n'est pas possible"*, elles auront droit à un recyclage, etc...

Seuls les chômeurs dont le placement est *"impossible ou très difficile"* auront droit aux indemnités pour le recyclage, le perfectionnement professionnel et l'embauche ! De même, les indemnités de déménagement, de déplacement ou de séjour sur le lieu de travail ne seront accordées que si un *"travail acceptable"* n'a pas pu être trouvé dans la région.

La solidarité menacée

Comme toutes les assurances sociales, l'assurance-chômage est financée solidairement par les salariés. Mais les prétendues "parts patronales" sont en réalité une part du salaire qui est, en dernier ressort, payée par nous. De véritables abus sont, de ce point de vue, un manque de solidarité. Mais ce que les capitalistes entendent par "abus", par exemple le refus d'accepter un travail à des salaires inférieurs aux conventions, est en fait souvent exactement à l'opposé de ce que le mouvement ouvrier comprend sous ce terme. Comme on l'a vu, il y a de toute façon bien d'autres moyens de combattre de véritables abus que de faire pression sur tous les chômeurs et d'accroître les chicanes. Le mot d'ordre de "lutte contre les abus" cache en fait seulement la volonté du patronat de poursuivre ses restructurations sans résistance du côté des travailleurs.

Comme jusqu'ici, les caisses de chômage syndicales seront maintenues dans la nouvelle loi. Cela n'est pas sans importance vu les conflits d'intérêts qui ne vont pas manquer d'apparaître dans l'estimation d'un "travail acceptable" ou de cas "d'abus". Le patronat et ses experts le savent fort bien. C'est pourquoi la nouvelle loi prévoit de renforcer le contrôle des caisses par en haut. Un catalogue de mesures de contrôle sera remis aux Offices cantonaux du Travail, qui n'était pas détaillé sous cette forme jusqu'ici. L'instance dite de compensation établie auprès de l'OFIAMT supervise de son côté les offices cantonaux et les caisses. Elle peut refuser les compensations aux caisses qui "exigent" trop peu des chômeurs. L'expérience faite avec les Offices cantonaux (Bâle-Ville constituant une exception un peu plus progressiste) montre qu'il s'agit de s'opposer à toute immixtion accrue des Offices de Travail dans les caisses syndicales.

Le mouvement ouvrier doit faire bloc

Il serait catastrophique que les salariés ne se sentent pas concernés par cette révision vu le faible taux de chômage actuel. Une enquête auprès de recrues vient de montrer qu'une sur dix avait déjà été au chômage, ce qui montre que le chômage de courte durée est bien plus répandu que ne le laissent apparaître les statistiques. En outre, tous les pronostics concordent : le chômage va de nouveau augmenter, surtout dans les régions peu développées ou structurées autour d'une seule branche économique. Les "trois sages" qui conseillent le Conseil fédéral en matière économique ont souligné, dans leur dernier rapport, la nécessité de mesures structurelles pour ces régions. Mais le projet de loi, lui, n'en prévoit aucune. Il stimulera au contraire le départ de ces régions si ce projet passe tel quel en loi. Sa seule manière de "lutter contre le chômage" est "d'aider" à contraindre les chômeurs à accepter n'importe quel travail, même un emploi plus mauvais ou éloigné du domicile. Cela ne touche pas seulement les chômeurs. De telles mesures aideront aussi le patronat à faire pression sur les salaires et les conditions de travail. Même les travailleurs qui semblent ou sont "assurés" d'une bonne place de travail doivent le comprendre et s'engager, collectivement, dans la lutte pour modifier substantiellement cette loi. Les salariés ont besoin d'une loi contre le chômage, pas d'une loi contre les chômeurs !

G. K.

Le Parti du Travail et la rencontre des PC d'Europe

QUE DIABLE ALLAIT-IL FAIRE DANS CETTE GALERE ?

Les 28 et 29 avril s'est tenue à Paris une rencontre des Partis communistes d'Europe pour la paix et le désarmement. Malgré son appellation ronflante, elle ne réunissait pas tous les partis communistes européens : l'absence spectaculaire du Parti communiste italien, suivi par les partis espagnol, britannique, suédois, hollandais et la Ligue des communistes yougoslave, témoigna de la crise du "mouvement communiste international". Dans cette crise, le Parti du Travail essaie, non sans mal, de conserver une position intermédiaire. Aussi n'assistait-il à cette conférence que comme observateur.

Le mythe de l'unité vole en éclat

Pour le Parti du Travail, les conséquences les plus pénibles de l'intervention soviétique en Afghanistan résident, de fait, dans l'éclatement du mythe de l'unité du "mouvement communiste et ouvrier international" et dans le coup ainsi porté à la crédibilité de sa ligne internationale, basée sur le développement de la paix, de la détente et de la coexistence pacifique. L'édito de Jean Vincent, dans la Voix ouvrière, du 1er février montre, avec clarté, cette désorientation : *"Ce qui POUR NOUS EST FRAPPANT c'est de voir le manque de cohésion des PC-PO signataires de l'appel de Berlin. Inutile d'en donner des exemples. Il est patent, notoire. (...) Est-ce que cela peut nous être indifférent ? NON, TROIS FOIS NON. Et pour l'Union soviétique elle-même, c'est aussi par un NON résolu qu'il faut répondre. La division, de plus en plus profonde du mouvement communiste international NE PEUT PAS la laisser indifférente. Et dans ce cas, COMMENT ET QUAND y porter remède ?"*. Cette crise d'orientation au niveau international (l'édito se termine par un vibrant appel : *"COMMENT et AVEC QUI REPRENDRE ET CONTINUER LE COMBAT POUR LA PAIX ?"*) est d'autant plus importante qu'elle traverse le Parti lui-même, les adhérents récents, recrutés sur une image "eurocommuniste" du Parti et de sa ligne, s'opposant à une vieille garde plus encline à continuer à identifier l'URSS à la "patrie du socialisme". Ce qui explique aussi toute la prudence des formulations du président du PdT (*"Nous sommes contraints à un langage elliptique"*).

Une réorientation qui n'en est pas une

Dès lors le PdT va multiplier, à l'image des autres PC, les contacts internationaux : Marchais et Cunhal viendront à Genève, alors qu'Armand Magnin, secrétaire général du PdT, ira prendre la température à Rome, Paris et Bucarest.

C'est que la tâche est ardue pour le PdT : il ne peut pas renoncer à la ligne de la coexistence pacifique et de la détente, d'une part parce qu'elle fonde toute sa vision d'une possibilité de modification graduelle et pacifique de la société, tant au niveau national qu'international et une remise en cause pourrait l'amener à, sinon réviser, du moins débattre ses positions en ce qui concerne la nature de l'URSS. La référence à l'URSS comme Etat socialiste reste encore une des caractéristiques officielles essentielles du PdT.

Mais, d'autre part, pour que cette ligne ait un minimum de crédibilité, il faut qu'elle puisse rassembler derrière elle l'ensemble des PC et des bureaucraties. Il faut que le "camp de la paix" soit homogène, sans quoi l'illusion d'un désarmement progressif, d'une progression graduelle de la détente n'a plus d'impact car le doute s'instaure immédiatement sur la probité de ce combat, les PC sont tout de suite soupçonnés de servir de couverture pacifiste aux agissements guerriers du Kremlin. C'est le sens des critiques d'Armand Magnin lors de la réunion de Paris : *"Mais il lui* (le Parti du Travail, réd.) *semble qu'en raison même de l'importance de la lutte pour le désarmement et la paix à l'heure actuelle, de l'impact que doit avoir une rencontre des Partis communistes et ouvriers, il était indispensable de faire tous les efforts pour surmonter les divergences existantes (...) afin de réunir si possible, l'ensemble des Partis communistes et ouvriers d'Europe. Ce qui n'est malheureusement pas le cas. Et, excusez ma franchise, cette rencontre dont nous mesurons toute l'importance, n'est cependant pas — contrairement à ce que certains intervenants ont dit — une démonstration d'unité des Partis communistes et ouvriers d'Europe."* (VO, no 18, 9. 5. 1980).

Une fausse alternative

On le voit, les divergences entre le PdT et les signataires de "l'appel des communistes aux peuples des pays d'Europe", lancé par la réunion de Paris et du reste publié in extenso dans la VO, ne portent pas sur le fond du problème : comme par le passé, pour le PdT *"si la coexistence pacifique ne l'emporte pas à plus ou moins longue échéance c'est la guerre qui risque de l'emporter !"* (A. Magnin, VO no 8, 29. 2. 1980).

Tout y est en quelques mots : l'illusion que l'on peut amener l'impérialisme, à travers des pressions diplomatiques et quelques pétitions, à renoncer à intervenir militairement; l'oubli — si significatif — des luttes révolutionnaires, qui seules pourront déboucher sur la paix, parce qu'elles seules pourront vaincre l'impérialisme; et donc l'abandon de l'alternative réelle, qui n'est pas la coexistence pacifique ou la guerre, mais bien la révolution contre la guerre.

Ptr.

AFGHANISTAN :

SOLUTION NEGOCIEE OU MAINTIEN DES TROUPES SOVIETIQUES ?

Brejnev et la bureaucratie du Kremlin mènent toute leur politique en Afghanistan avec le plus grand mépris des intérêts des paysans et des travailleurs de ce pays, affirmions-nous au moment de l'entrée des troupes soviétiques. Les événements récents confirment cette analyse : la bureaucratie intervient militairement dans cette guerre civile en foulant aux pieds les aspirations démocratiques et les sentiments nationaux des peuples d'Afghanistan, elle est prête à sacrifier les intérêts du peuple afghan sur l'autel de la coexistence pacifique.

Une solution diplomatique sur le dos du peuple afghan

Sur le plan international, le Kremlin entend avant tout utiliser la situation créée au Moyen Orient après l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, la poussée anti-impérialiste des masses dans la région et la montée de la révolution iranienne pour renégocier un certain nombre de positions dans le cadre maintenu de la coexistance pacifique. Dialogue par l'intermédiaire de Castro dans le cadre du mouvement des non-alignés, rencontres Brejnev-Giscard à Varsovie, mission de bons offices de la Conférence islamique, la bureaucratie soviétique a entrepris de "débloquer" diplomatiquement la situation en Afghanistan, en laissant tomber, si c'est nécessaire, le gouvernement Karmal, contre les "garanties" impérialistes de l'installation d'un régime "neutre" à Kaboul. Surpris par la campagne lancée par Carter à la suite de son intervention militaire, le Kremlin, qui est intervenu avant tout dans cette guerre civile pour stabiliser, à son avantage, la situation, est prêt à sacrifier, de la manière la plus cynique, non les quelques dirigeants actuels du régime afghan qui sauront trouver refuge dans une datcha en URSS, mais les dizaines de milliers de paysans qui ont participé à la réforme agraire et combattu contre le camp des propriétaires terriens et des féodaux. Après l'échec de tous les appels lancés par le régime de Karmal "aux véritables patriotes musulmans", assortis de concessions politiques telles la suspension de l'application des mesures prises dans le cadre de la réforme agraire, la bureaucratie soviétique compte maintenant sur Indira Gandhi et sur le prestige de Castro auprès des pays non-alignés pour se sortir du bourbier afghan. Brejnev semble même prêt à négocier avec le dictateur pakistanais Zia un plan de neutralisation de l'Afghanistan.

Gromyko (URSS) et Muskie (USA) : prêts pour un petit tour de piste diplomatique ?

La politique de la bureaucratie contribue à exacerber le sentiment national afghan

En Afghanistan même, malgré la répression exercée par les troupes soviétiques, la résistance semble s'étendre et gagner du terrain jusque dans les villes. Les dernières manifestations étudiantes à Kaboul, les divisions à l'intérieur du PPDA témoignent de l'ampleur que prend aujourd'hui le sentiment national afghan face à la présence des troupes russes. Le régime Karmal doit compter toujours plus sur la présence des troupes soviétiques pour se maintenir en selle. Son soutien politique dans le pays s'affaiblit.

Sur le plan militaire, les féodaux et la résistance islamique ne peuvent compter l'emporter; mais au niveau politique, les méthodes d'engagement des troupes soviétiques peuvent amener une situation telle (éclatement du PPDA, effondrement du régime Karmal, développement aigu d'un sentiment antisoviétique dans la population) que la seule issue "honorable" pour la bureaucratie réside dans le retrait de ses troupes. Cela signifierait l'effondrement du camp des réformes en Afghanistan et la liquidation physique de dizaines de milliers de paysans pauvres, comme au moment du retour du chah en Iran après le coup d'Etat contre Mossadegh en 1953.

Vincent

Le boycott des Jeux Olympiques :

UNE CAMPAGNE IMPERIALISTE ET ANTICOMMUNISTE

Depuis une quinzaine de jours, la campagne de boycott des Jeux Olympiques de Moscou marque le pas.

Les olympiades 80 auront lieu, le nombre de pays participants est plus élevé qu'à Montreal. Les grenouillages de dernière heure, qu'il s'agisse des efforts de Madame Thatcher pour obtenir, à l'arraché, que le comité olympique britannique renonce à se rendre à Moscou ou de ceux du chancelier Schmidt cherchant à rallier la France au camp des boycotteurs, ne sont plus que des péripéties diplomatiques.

Faut-il en conclure que l'entreprise a échoué ?

Rappelons-en les enjeux. A la fin de l'année dernière l'Union soviétique intervenait en Afghanistan; il s'agissait pour elle de profiter d'un affaiblissement régional de l'impérialisme américain dans un contexte général marqué par la volonté de ce dernier de se donner les moyens d'un redéploiement offensif. La bureaucratie du Kremlin respecte aujourd'hui comme hier les principes de la coexistence pacifique avec la bourgeoisie à l'échelle mondiale. Sa politique n'est pas définie par les intérêts des masses laborieuses, ouvrières et paysannes, elle est définie par la recherche d'un statu quo tel qu'elle ne puisse être menacée ni par une offensive impérialiste, ni par une explosion révolutionnaire. Ces principes sont en oeuvre en Afghanistan : il s'agit d'une tentative bureaucratique de faire pièce au renforcement des positions impérialistes, puisqu'elle ne peut développer l'alternative que constituerait l'aide aux mouvements des masses opprimées. Dans ce contexte international l'arme du boycott avait une signification bien précise. L'objectif était double, il s'agissait d'une part "d'utiliser" l'intervention en Afghanistan pour accélérer le processus de renforcement militaire des puissances impérialistes, il s'agissait de l'autre de lancer une gigantesque campagne idéologique pour rassembler les masses des pays industriels avancés autour de la défense de la démocratie bourgeoise, en comptant notamment sur la social-démocratie pour véhiculer cette campagne au sein de la classe ouvrière. Ce second aspect est évidemment essentiel : la bourgeoisie est consciente qu'elle a besoin de manipuler l'opinion ouvrière pour atteindre ses objectifs, et cette manipulation est le rôle essentiel de la campagne de boycott. Il s'agit après des années de crise idéologique, de déboires politiques et militaires et de défaites face à la révolution et au mouvement des masses, de se redonner les moyens d'un anticommunisme musclé et primaire : l'URSS c'est le goulag puisque l'Afghanistan c'est le Cambodge, Cuba aussi, du reste. Preuve en sont les chars soviétiques qui campent à portée de canon de toutes les capitales européennes, du reste Marchais n'était-il pas volontaire en Allemagne nazie ? etc... etc...

Brejnev et la mascotte des JO de Moscou, l'ours Misha : le boycott ne l'empêchera pas de faire joujou avec les droits démocratiques.

Dans la mesure où la campagne pour le boycott des JO constituait la première tentative coordonnée et systématique depuis des années de mise en place d'une campagne anticommuniste de grande ampleur, il est incontestable qu'elle a connu un certain succès. Les relais ont bien joué. La propagande a été bien diffusée. La presse est rodée.

On ne parle plus du million d'Algériens tombés durant la sale guerre coloniale qui enterra la Quatrième République et donna le jour à celle de Giscard. Ni des millions d'Asiatiques massacrés par les balles impérialistes, ou néocoloniales en Indonésie. Ni des dictatures militaires qui ensanglantent la planète.

Il y a un peu plus d'une année, le chah assassin était renversé par les masses iraniennes; quel organe de presse rappelle ses crimes, dignes de la dictature hitlérienne ? Le bourreau Somoza est renversé par l'insurrection populaire après des décennies de meurtres et de répression sanglante et les bourgeois de Suisse et d'ailleurs condamnent le FSLN au nom... de la démocratie.

Tous ces faits sont bien connus, mais l'on touche là à la véritable signification de la campagne de boycott des JO. L'Union soviétique qu'attaque le boycott n'est pas celle de la bureaucratie, mais celle de la révolution d'octobre.

Comment croire à leurs soucis pour le peuple afghan ? Madame Thatcher mène une guerre coloniale en Irlande, le président Carter dirige au moins deux guerres civiles, au Salvador et en Corée du Sud, quelles que soient ses phrases démocratiques sur le sort de ces pays.

En condamnant la politique soviétique, ils cherchent à préparer la classe ouvrière à accepter toute tentative d'écrasement d'un mouvement révolutionnaire dans le monde. Aujourd'hui l'Amérique centrale (Salvador, Nicaragua) est particulièrement menacée.

Boycott et défense des opposants soviétiques

De nombreux opposants soviétiques en exil prônent le boycott des JO. Existe-t-il un boycott de gauche ?

Seule la lutte pour les droits des travailleurs soviétiques de s'organiser librement et sans contrôle de l'Etat permet de renforcer l'opposition en URSS. De cette lutte-là, les dirigeants bourgeois, et pour cause, ne touchent pas mot. C'est au mouvement ouvrier, à ses syndicats, à ses partis, de faire la preuve que les droits démocratiques, qu'il défend en régime capitaliste, correspondent pour lui à des objectifs fondamentaux de la lutte ouvrière. Or, que voient les opposants : d'une part les dirigeants staliniens refusent de condamner l'URSS, de l'autre les dirigeants social-démocrates se mettent à la traîne de la défense des institutions bourgeoises. Vu cette double trahison, le boycott prôné par certains opposants s'explique. Toutefois il est faux de les suivre dans ce sens, car leur point de vue tend à donner un satisfecit à la "démocratie" occidentale, celle des millions de chômeurs et de l'austérité.

27 mai 1980, B. D.

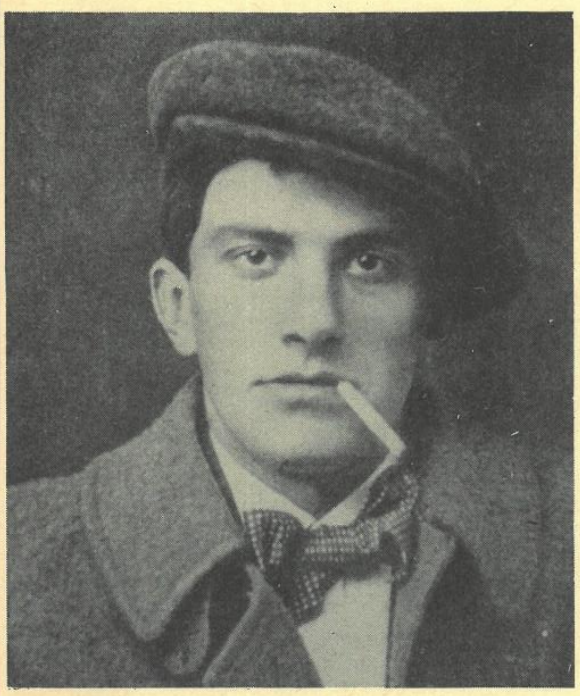

ASPECTS DE MAÏAKOVSKI

Le 14 avril 1930, le poète soviétique Vladimir Maïakovski, se tire une balle en plein coeur : "A tous !... Je meurs, n'en accusez personne. Et pas de cancans. Le défunt avait ça en horreur. (...) Comme on dit 'l'incident est clos'. Le canot de l'amour s'est brisé contre la vie courante.".

Ainsi disparaissait celui dont Trotsky disait : "Dans les combats de la période de transition, il était le plus courageux combattant du verbe, et il est devenu l'un des plus indiscutables précurseurs de la littérature que se donnera la nouvelle société." **(Littérature et Révolution, p. 303).**

Multipliant les mesures vexatoires, les brimades, cherchant, par tous les moyens, à imposer son ordre — aussi répressif qu'inculte et stérile — dans le domaine artistique, la bureaucratie stalienne avait réussi à "briser le canot" de Maïakovski.

Poète, propagandiste, dessinateur, auteur de pièces de théâtre, de scénarios de cinéma, Maïakovski avait sans hésiter mis son talent au service de la révolution soviétique. Celle-ci allait provoquer et stimuler dans tous les domaines artistiques un renouvellement, une explosion sans pareils. Par exemple dans le cinéma (Eisenstein, Dziga Vertov), le théâtre (Meyerhold, Stanislavski, Vakhtangov), la poésie (Maïakovski, Khlebnikov, Essenine, etc.), l'architecture (Guinzbourg, Melnikov), la sculpture (Tatlin), etc.

Dans ces différents domaines, plusieurs interrogations similaires nourrissent le débat théorique : quel rapport entre nos oeuvres, leur style et le prolétariat ? Devons-nous rompre avec tous les acquis culturels du passé ? Comment produire un art qui tienne compte de la nouvelle réalité sociale et politique ? Comment modifier les rapports entre l'art, les artistes, et la société ? Faut-il renoncer à toute recherche esthétique pour ne pas repousser les masses ouvrières et paysannes ?

Maïakovski et le courant qu'il anime (le futurisme) tenteront d'apporter des réponses à ces questions : *"Chaque classe dominante proclamait ses lois saintes et immuables. La bourgeoisie a érigé le culte poétique de l'amante plate et sentimentale, du paysage harmonieux et des portraits des représentants les plus distingués de sa classe. Son verbe, en conséquence, était tendre, respectueux et distingué. Tout y est bonheur, tout y est idéalisé."*. Face à cette poésie bourgeoise, les futuristes *"ont troublé le ciel bleu des palais par les bâillements des aurores ouvrières. Nous avons interrompu le chochotement amoureux sous les vérandas imprégnées de l'odeur du samovar par les pas innombrables des siècles. Voilà ce que sont nos rimes à nous : la cacophonie des guerres et des révolutions"*. (Préface de l'Anthologie révolutionnaire des futuristes, novembre 1918).

Volonté de rompre avec les formes héritées du passé, d'introduire dans la poésie les mots du quotidien, de parler de sujets considérés jusqu'alors comme peu dignes d'un traitement poétique (le passeport soviétique, les usines, la planification, par exemple), et de faire de son art une contribution consciente à la marche en avant de la révolution, telles sont les préoccupations de Maïakovski.

Elles expliquent l'attention qu'il porte à la sonorité des mots, au rythme du vers. Car ses poésies sont faites pour être lues dans les meetings, les usines, à la radio. Une poésie que l'on doit **dire** et non pas simplement lire. La présentation particulière de certains vers de Maïakovski (avec des décrochements, en escalier) souligne l'importance de l'aspect phonétique de ses poèmes. Au choc des images s'ajoute le choc des sons.

Il n'est bien sûr pas question de présenter dans cette introduction tous les aspects de l'oeuvre de Maïakovski; il s'agit bien plus de donner envie à nos lecteurs de lire ses poèmes, ses pièces, d'apprécier à leur juste valeur la force de conviction, l'humour et la vitalité qui les traversent. Car, malgré les années, par-delà les hyperboles ronflantes, la voix d'un authentique poète révolutionnaire a encore quelque chose à nous dire.

D. R. / Ptr.

Maïakovski déclamant ses poèmes : "Je glorifie les révoltes de l'avenir / Je mets à la dialectique de Marx / des moteurs poétiques / de cent chevaux".

BIBLIOGRAPHIE

V. MAIAKOVSKI
Vers et proses. Choisis et présentés par Elsa Triolet. Editeurs Français Réunis.
Théâtre. Ed. Fasquelle.
Poèmes. En 2 volumes. Ed. Le Champ du Possible.
Lettres de Maïakovski à Lili Brik. Ed. Gallimard.

L. TROTSKY
Littérature et révolution. 10/18.

G. CONIO
Le formalisme et le futurisme russes devant le marxisme. Ed. L'Age d'Homme.

Affiche de Maïakovski (texte et dessin) pour le trust soviétique du caoutchouc : "Tétines pareilles / ne sont et ne furent / on les téterait jusqu'à l'âge mûr".

CAMARADES, ON NE LAISSERA PAS FAIRE

Maintenant
le bilan de la guerre
est fait.
Les scribouilleurs de l'histoire
rédigent
leurs mémoires.
Mais la douleur des nôtres,
de nos proches,
crie après nous
du fond des chiffres secs.
Trente millions
ont servi de cible,
des millions
par centaines
hurlent et se lamentent.
Mais même
cet enfer
aura l'air d'un grelot
au gré
de ce qui s'approche,
la guerre qu'on apprête.
Par toutes les échines
dans les camps brisées,
par les bras coupés
sur les tables opératoires,
par toutes les blessures
que l'automne
réveille,
par les coups frappés
de toutes les béquilles,
par les trous des gueules
cassées au combat,
par la voix,
le cri
du mal des gazés —

aujourd'hui
l'univers
va clamer :
— A bas !
Jamais plus !
On ne marche pas !
On s'y oppose !
Ouvrier du monde entier,
paysan du monde !
Avance !
mais non pour te battre
avec une nation !
Va,
scandant le pas, armée des prolétaires,
les dernières
baïonnettes
prêtes à l'attaque !
Bousculez
les doux dividendes
des bourgeois,
traînez
les rois
sur le pourpre des échafauds,
réduisez à néant
par douzaine les gros !
Paix
pour des millions de siècles
aux hommes par millions !

(1924)

Extrait de **"Prolétaire, étouffe la guerre dans l'oeuf !"**

MAÏAKOVSKI VU PAR TROTSKY

Maïakovski est un grand talent ou, comme Blok le définit, un énorme talent. Il est capable de présenter des choses que nous avons souvent vues de telle manière qu'elles semblent neuves. Il manie les mots et le dictionnaire comme un maître audacieux, qui travaille conformément à ses propres lois, que son travail d'artisan plaise ou déplaise. Nombre de ses images, tournures et expressions sont entrées dans la littérature, et y resteront pour longtemps, si ce n'est pour toujours. Il possède ses propres conceptions, sa propre représentation, son propre rythme et sa propre rime.

Le dessein artistique de Maïakovski est presque toujours significatif et quelquefois grandiose. Le poète fait entrer dans son propre domaine la guerre et la révolution, le ciel et l'enfer. Maïakovski est hostile au mysticisme, à toute sorte d'hypocrisie, à l'exploitation de l'homme par l'homme, ses sympathies vont entièrement au prolétariat combattant. Il ne prétend pas être le prêtre de l'art ou du moins un prêtre à principes; au contraire, il est prêt à placer son art tout à fait au service de la révolution. (...)

Pour Maïakovski, la révolution a été une expérience vraie, réelle et profonde, parce qu'elle s'est abattue comme le tonnerre et l'éclair sur les choses mêmes que Maïakovski haïssait à sa façon et avec lesquelles il n'avait pas encore fait la paix. C'est en cela que réside sa force. L'individualisme révolutionnaire de Maïakovski s'est déversé avec enthousiasme dans la révolution prolétarienne, mais ne s'est pas confondu avec elle. Ses sentiments subconscients pour la ville, la nature, le monde entier, ne sont pas ceux d'un ouvrier mais d'un bohème. **"La lampe chauve de la rue qui enlève les chaussettes à la rue",** cette saisissante image qui est extrêmement caractéristique de Maïakovski jette plus de lumière sur la nature bohème et citadine du poète que toute autre considération. Le ton impudent et cynique de beaucoup d'images, notamment celles de la première période poétique, trahit la marque bien trop claire du cabaret artistique, du café et de tout ce qui s'y associe.

Maïakovski est plus près du caractère dynamique de la révolution et de son rude courage que du caractère collectif de son héroïsme, de ses exploits et de ses expériences. De même que le Grec ancien était anthropomorphe, pensant naïvement que les forces de la nature lui ressemblaient, notre poète est maïakomorphe, peuplant de sa personnalité les places, les rues, et les champs de la révolution. Il est vrai que les extrêmes se touchent. L'universalisation de son propre **ego** efface dans une certaine mesure les limites de la personnalité et amène l'homme plus près de la collectivité, par l'extrémité opposée. Mais ce n'est vrai que dans une certaine mesure. L'arrogance individualiste et bohème, qui s'oppose non pas à une humilité que personne ne demande, mais au tact et au sens de la mesure indispensables, court à travers tout ce qu'a écrit Maïakovski. On trouve fréquemment une tension extraordinairement élevée dans ses oeuvres, mais pas toujours de la force derrière elle. Le poète se met trop en évidence. Il accorde trop peu d'indépendance aux événements et aux faits, de sorte que ce n'est pas la révolution qui lutte contre des obstacles, mais Maïakovski qui opère des miracles athlétiques dans le domaine des mots. Parfois, il accomplit vraiment des miracles; mais de temps à autre, au prix d'efforts tout à fait héroïques, il soulève des haltères notoirement creuses.

(Littérature et révolution, p. 171-173)

BRESIL : LES 41 JOURS LES PLUS LONGS

Le dimanche 11 mai, les métallurgistes de Sao Bernardo décidaient, après ceux de Sao Andre, de reprendre le travail, mettant fin ainsi à l'une des grèves les plus longues et les plus massives de l'histoire du prolétariat brésilien. A première vue, ce résultat semble représenter une défaite évidente pour la classe ouvrière brésilienne : le patronat et le gouvernement n'ont rien cédé d'essentiel; la lutte des métallos, secteur de pointe de la classe, contre la politique d'austérité au carré de la bourgeoisie, dont l'issue avait valeur d'exemple pour tous les travailleurs, est restée infructueuse. Pourtant les métallurgistes n'ont pas été totalement vaincus, ils ont même marqué des points certains sur le plan politique.

Une résistance organisée

Les métallurgistes n'auraient pas pu tenir durant près de 6 semaines sans une préparation efficace de la lutte. Alors qu'avant l'ouverture du conflit, les patrons se gaussaient du prétendu "bluff" de Lula, le dirigeant syndical, les travailleurs surent fort bien résister aux provocations patronales (fausses nouvelles, menaces, intimidations en tout genre) et à la répression gouvernementale. L'arrestation de la majorité de la direction syndicale, tentative évidente du gouvernement pour décapiter et briser le mouvement, n'a pas eu les effets escomptés. Le déploiement des unités spéciales de répression de la police n'a pas empêché les 120 000 travailleurs réunis autour de l'église de Sao Bernardo de voter, à plusieurs reprises le maintien du cortège du 1er mai, malgré la présence des flics, que le gouvernement retira, afin d'éviter une bataille rangée.

Une expérience de lutte unique

En arrêtant les "meneurs", le gouvernement brésilien a donné l'occasion à des centaines de travailleurs et de syndiqués du rang, de se transformer en dirigeants ouvriers reconnus. Avec les masses ouvrières, confrontées quotidiennement à l'appareil d'Etat, à ses media, à ses corps répressifs, ils ont connu une politisation qui ne disparaîtra pas de sitôt.

En outre, les grévistes ont été capables de procéder à une retraite en bon ordre, qui n'a rien d'une déconfiture, face à l'intransigeance patronale et gouvernementale. Cela représente aussi une expérience fructueuse. Pour l'ensemble de la classe enfin, cette lutte a été un moment d'intense solidarité : des millions de cruzeiros ont été collectés pour soutenir les grévistes, plus de trois cents tonnes de vivres ont été distribués à trente mille familles; dans de nombreuses entreprises, les travailleurs ont versé une heure de salaire en soutien aux métallos, etc.

On comprend ainsi mieux la combativité exprimée par les grévistes, lors de la reprise du travail : *"Derrière chaque machine-outil, les patrons et le gouvernement auront un travailleur en guerre".*

La dictature mise à nu

Arrestation des dirigeants syndicaux, mise hors-la-loi de la grève, répression policière brutale durant les dernières semaines : "l'ouverture démocratique" de la dictature a fait long feu et a montré aux yeux de milliers de travailleurs sa signification réelle : une tentative de résoudre les contradictions internes de la bourgeoisie sans toucher aux fondements du régime. Obligée de libérer les dirigeants syndicaux emprisonnés, la dictature a démontré par A plus B qu'elle n'était plus en mesure d'appliquer, en toute situation, ses propres lois. Nul doute que sa légitimité n'en sortira pas renforcée.

La bourgeoisie aussi a été mise à l'épreuve : la grève a coûté très cher au patronat, qui paie ainsi sa fermeté et l'absence de mécanismes de négociations. On estime généralement que 11 o/o de la production annuelle a été perdu. Cela représente des milliards de cruzeiros de profit qui s'envolent et des millions d'impôts que l'Etat n'encaissera pas. Une partie du patronat brésilien doit certainement se dire que la répression n'est pas toujours une méthode profitable...

Une opposition si polie

L'opposition, c'est-à-dire essentiellement le Parti travailliste brésilien et le Mouvement démocratique brésilien, risque bien d'être la dernière à croire encore au miracle de l'ouverture démocratique concédée par la dictature. Le fait est que ces deux partis ont surtout

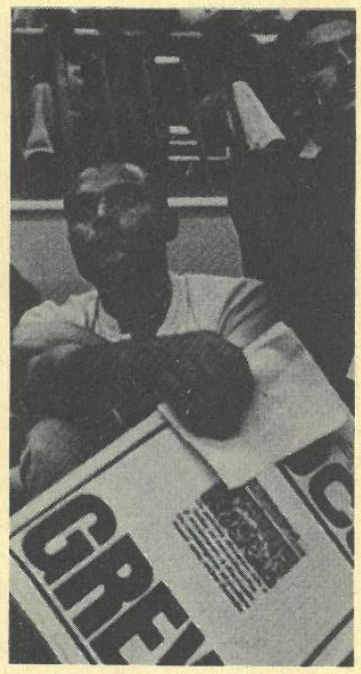

cherché à jouer les médiateurs apaisants et que, respectueux du cadre institutionnel, ils ont refusé de livrer bataille pour le droit de grève, les libertés démocratiques et la convocation immédiate d'une Assemblée constituante. Ces revendications figurent pourtant dans leurs programmes.

Le Parti des travailleurs, dont bon nombre de dirigeants syndicalistes récemment libérés sont des promoteurs, représente ainsi la seule force militante capable de se battre effectivement aux côtés de la classe ouvrière. Son développement et sa construction sont parmi les tâches de l'heure.

Ptr.

Solidarité NICARAGUA

L'exemple de Genève

A l'initiative du Cercle La Taupe, plusieurs dizaines d'apprentis, de collégiens et d'étudiants du canton de Genève ont mis sur pied, dès le mois de janvier, une Coordination pour l'alphabétisation au Nicaragua. Les objectifs du groupe ont été pleinement atteints : diffusion d'une brochure à 1 500 exemplaires, projection d'un film et débat dans six écoles différentes, réalisation de fêtes de solidarité dans deux collèges et récolte de 2 000 signatures en faveur d'une aide financière (100 000 francs) du canton de Genève à la campagne d'alphabétisation. En plus, le CACEPAN (Coordination apprentis-collégiens-étudiants) n'arrive pas les mains vides : tout au long de sa campagne il a récolté de l'argent; en tout, près de 3 000 fr. pour aider la campagne d'alphabétisation.

A l'intérieur du CACEPAN, le Cercle La Taupe a obtenu qu'une démarche soit faite auprès de l'ensemble des organisations politiques, syndicales et culturelles de la jeunesse pour qu'elles soutiennent cette campagne. A ce jour, les jeunesses syndicales de la FTMH et de la VPOD, la CUAE (Conférence Universitaire des Associations étudiantes), la Jeunesse Socialiste et le Mouvement des Etudiants du Technicum ont répondu à cet appel. Les Jeunesses libérale et radicale, également contactées n'ont même pas daigné répondre. Une bonne démonstration du caractère irrémédiablement réactionnaire de ces organisations. La jeunesse du canton de Genève saura s'en souvenir.

Actuellement, la pétition du CACEPAN vient d'être déposée devant le Grand Conseil genevois. Espérons que les parlementaires du mouvement ouvrier sauront l'appuyer avec l'énergie nécessaire. Quant aux bourgeois, qui se plaignent sans cesse du manque d'intérêt de la jeunesse pour les "saines valeurs de l'instruction", auront-ils le front de refuser toute aide à une campagne d'alphabétisation ? Nous aurons l'occasion d'en reparler. Quoi qu'il en soit, le CACEPAN fera largement connaître les prises de position des uns et des autres. Chacun pourra juger sur pièces.

Corresp. Cercle La Taupe Genève

PEROU : LA DROITE L'EMPORTE

Bien que les résultats définitifs des élections péruviennes ne soient pas encore connus, les projections à partir des résultats partiels permettent de cerner l'essentiel de ces votations.

Le candidat de l'Action Populaire (droite traditionnelle et pro-impérialiste), Belaunde Terry, a été élu président de la République, avec environ 43,6 o/o des voix. Première surprise : un candidat bourgeois parvient à rassembler plus du 36 o/o des voix exigé par la Constitution. Deuxième surprise : la défaite de l'APRA, parti bourgeois le mieux structuré, aux origines populistes, qui ne récolte que 25 o/o des voix. Troisième surprise : le recul de la gauche, qui comptabilise entre 13 et 15o/o des suffrages et environ la moitié des voix recueillies lors des élections à l'Assemblée Constituante.

L'échec de l'APRA

La victoire de l'Action Populaire s'explique moins par sa propre force que par l'échec de l'APRA, qui depuis la mort de son vieux leader charismatique Haya de la Torre, s'est enfoncée dans la division (à tel point que son candidat à la vice-présidence a refusé de faire campagne). Divisée, l'APRA possédait en outre le handicap de passer pour le favori des militaires, alors que Belaunde Terry a su habilement utiliser son passé (ancien président, il avait été renversé par l'armée en 1968) pour se présenter comme le candidat anti-dictatorial. Une partie sensible des voix populaires qui se sont portées sur Belaunde représente ainsi en fait un vote anti-APRA et contre les militaires.

Cependant, l'Action Populaire est plus un rassemblement de notables qu'une organisation politique disposant d'un réel appui de masse. L'application de son programme, qui se situe dans la droite ligne de celui des militaires, sans empêcher les affrontements de classe, l'obligera sans doute à recourir à l'occasion aux bons services de l'APRA, notoirement mieux organisée et implantée. C'est peut-être là le sens à donner à la volonté exprimée par le nouveau président de former un gouvernement sur une "large base".

Les différenciations à l'intérieur de la gauche

Malgré son recul, la gauche connaît une série de différenciations. D'abord le PC péruvien, allié aux réformistes militaires du PSR n'obtient que 2 o/o des voix. La ligne du PC n'a visiblement pas passé dans sa principale base électorale, la CGTP (confédération syndicale la plus importante).

Le FOCEP-Ledesma recueille pour sa part 1o/o des votes, cela

surtout grâce à la popularité régionale de Ledesma.

L'UDP (front d'organisations maoïstes et centristes) perd une bonne partie de ses suffrages ouvriers et populaires, ne rassemblant plus que 2 o/o des voix.

Deux organisations prennent ainsi la tête du camp ouvrier : UNIR et le Parti révolutionnaire des travailleurs (IVe Internationale). UNIR (organisation maoïste orthodoxe) bien structurée nationalement et qui dispose d'une base solide dans le nord du pays, où le PRT est peu implanté, récolte 4 o/o des voix. Ces suffrages semblent toutefois être très hétérogènes (vote UNIR pour les députés et sénateurs avec vote Belaunde pour la présidence, par exemple).

A l'inverse, les 4 o/o rassemblés par nos camarades du PRT (soutenus par le PST et le POMR) sont plus politiques et plus homogènes. Dans la plupart des centres de la lutte des classes du pays, ils réalisent de bons scores, comme à Lima (5 o/o, jusqu'à 7-8 o/o dans les bidonvilles et les banlieues ouvrières), Tacna (15 o/o), Moniquegua (18 o/o). Dans le centre ouvrier de Chimbote, Hugo Blanco arrive en tête de la gauche avec 8 o/o des voix.

Le PRT a d'ores et déjà deux élus : Hugo Blanco, député de Lima et Hippolito Enriquez dirigeant du syndicat des métallurgistes, sénateur. Ricardo Napuri, dirigeant du POMR et Fernando Enriquez Chacote, du PST, sont élus respectivement sénateur et député.

Ptr.